

Supplément à la Lettre d'information de Pénombre

association régie par
la loi du 1^{er} juillet 1901

Troisième série. Volume IX.

Automne 2013, numéro 12

Fondée par Lucio Nero (✱)

Adhérent dès la première année d'existence de Pénombre, agent recruteur permanent mais sans aucune forme de prosélytisme, Alain Desrosières avait exposé pour la première fois en novembre 1994 sa démarche intellectuelle devant les pénombriens à l'occasion d'une soirée qui n'était pas encore dite nocturne. Il ne nous reste qu'un court compte rendu de cette réunion disponible sur le site de Pénombre sous le titre « Raison statistique et débat public, discuter l'indiscutable », Lettre blanche n°6, février 1995. Ce titre était d'ailleurs repris d'un article dont le lecteur trouvera la référence à la fin de ce document, parmi quelques références choisies dans son abondante bibliographie. Plusieurs fois par la suite, il a apporté sa vision personnelle à propos des « débats publics autour du nombre » lors de réunions de groupes de travail ou de nocturnes. Mais jusqu'au bout, par modestie, il s'est fait prier pour rendre ses contributions dans le cadre de Pénombre accessibles par écrit : ce n'est qu'en mai 2012 que nous avons finalement enregistré une rencontre entre Alain et la voix plurielle de Pénombre(s). Il était convenu de préparer une version écrite de cet entretien. Progressant à pas lents comme souvent, nous étions enfin prêts à lui soumettre le texte de cet entretien lorsque l'ombre l'a pris de son côté le 15 février 2013...

Avec
Alain Desrosières
entre pénombriens...



© Alain Desrosières / Association Pénombre

 **P**énombre

la lettre grise

Quatre représentants de Pénombre, Bruno Aubusson, Béatrice Beaufile, Françoise Dixmier et Alain Gély, ont rencontré à l'Insee Alain Desrosières, chercheur au centre Alexandre Koyré, ancien administrateur à l'Insee, historien et sociologue de la statistique. Un projet de questionnaire, reproduit en annexe, lui avait été adressé avant l'entretien : Alain Desrosières (AD) répond parfois implicitement à certaines questions sans que nous les ayons reformulées dans cette transcription. Notre compte-rendu n'est pas un verbatim mais il reste volontairement proche du ton familier. Avec les sigles tels que dans le texte, mais développés en fin de document.

Pénombre : La première question ne vous surprendra pas c'est « quelles principales différences peut-on discerner entre quantification, mesure et chiffrage ? » Nous ajoutons « chiffrage », petit supplément à la question « classique ».

AD : Je vous dirai en préalable que les questions que vous souhaitez me poser sont plutôt du genre « qu'est-ce qu'il faut faire ? » alors que, moi, ce qui m'intéresse, c'est « comment ça marche ? », c'est de montrer comment les choses se passent, de faire plutôt de la sociologie de la quantification, de la sociologie des nombres, plutôt que d'essayer d'avoir un discours normatif du genre « ça c'est bien, ça c'est pas bien ». Alors, on peut me dire que je suis un peu au balcon, que je ne prends pas parti. Je me défendrai par rapport à cette accusation, en disant que si l'on sait déjà comment les choses marchent, ça aide ensuite pour prendre position. Je ne sais pas si cette défense est suffisante mais, en tout cas, moi je plaiderais plutôt pour ça. Donc, la seule chose qui m'intéresse et que j'ai essayé de promouvoir avec des étudiants ou pendant les cours à l'Ensaë, c'est de pousser les gens à réfléchir en amont, c'est-à-dire de voir ce qu'il y a au-delà, de ne pas accepter les formulations toutes faites, soit celles de la statistique officielle soit même celles du discours militant qui reprend souvent telles quelles des formulations imposées.

*Quantifier, mesurer, chiffrer
ou « comment ça marche ? »*

Par exemple, cette histoire de différence entre quantification et mesure, pour moi, cela n'est pas du tout normatif, c'est quelque chose de sociologique. Les sciences sociales se sont donné historiquement un objectif ou une apparence de scientificité en imitant les sciences de la nature parce que, pour elles, les sciences de la nature c'était le sérieux, c'était l'objectivité, c'était la science avec un grand S. Pour faire Science, il fallait faire aussi bien. Dans l'histoire, si on prend Quételet [1796-1874] par exemple, il s'est inspiré de l'astronomie et il s'agissait de transposer aux sciences humaines les grandes victoires de l'astronomie qui permettaient de prévoir la position des planètes et des éclipses etc. Donc dans cette façon de faire science, de prendre les sciences de la nature comme modèle, la mesure joue un rôle central. « Il n'y a de science que de mesure » : cette sorte de slogan figurait au-dessus des portes des universités au XIX^{ème} siècle. Si on transpose ça aux sciences sociales, on va employer à tort et à travers le mot mesurer. On va mesurer le PIB, l'indice des prix, l'inflation, l'intelligence, l'opinion publique etc. Et maintenant le bonheur ! On va mesurer et c'est donc faire l'hypothèse qu'il y a quelque chose à mesurer, exactement comme on peut mesurer la hauteur d'une montagne. En proposant le mot « quantification », ce n'est pas de l'épistémologie, c'est plutôt de la sociologie parce que quantifier, c'est transformer des choses qui sont formulées par des mots en choses formulées par des nombres. Donc, c'est neutre, ce n'est pas du tout normatif.

J'avais suggéré d'employer le mot « quantifier » pour bien le distinguer du mot « mesurer » en disant finalement que quantifier c'est convenir + mesurer, et mesurer c'est appliquer des conventions. On emploie beaucoup le substantif « convention », mais on emploie peu le verbe « convenir » ; c'est pourtant intéressant le mot « convenir ». On fait quelque chose, on se met

autour d'une table et on convient, on négocie ; donc, il y a un aspect social dans le verbe convenir. Donc, maintenant, « chiffrage », ça va plutôt avec quantifier. Si on veut procéder au chiffrage d'un programme politique, c'est qu'on va décider, qu'on va convenir, que telle réforme va coûter tant. Si c'est ce vous aviez en tête en parlant de « chiffrage », alors selon le sens que je donne aux mots « mesurer » et « quantifier », chiffrer cela se rapproche plus de quantifier.

À l'origine de discussions actuelles, il s'est passé une sorte d'extraordinaire retournement de perception des usages sociaux de la quantification dans les dernières décennies. On pourrait partir de l'argument de Ted Porter, historien américain des sciences qui a écrit « *Trust in numbers* » (la confiance dans les nombres). Dans ce livre qui est un classique de la sociologie de la statistique, il avance l'argument qu'il appelle « l'outil de faiblesse ». Contrairement à ce qu'on peut croire, à savoir que la statistique est un outil de pouvoir, que le fait d'avoir des données est un outil de pouvoir, il dit que c'est aussi un « outil de faiblesse » dans ce sens où des catégories sociales dominées peuvent, à certains moments, brandir des arguments statistiques pour faire apparaître que les dominants, eux, dominant de façon implicite sans avoir à se justifier. C'est-à-dire que ceux qui sont aux manettes, si personne ne les menace, n'ont pas besoin d'apporter de justifications à leur hégémonie jusqu'au jour où des catégories dominées vont utiliser des arguments statistiques pour faire apparaître l'injustice de cette domination. Il développe cet argument et il donne des exemples qui remontent au Moyen Âge... D'ailleurs, ce qu'il est intéressant de creuser, c'est qu'il s'agit moins des classes dominées que des catégories dominées de la classe dominante.

*La statistique au service
des forts... et des faibles*

En France, on peut trouver divers exemples de cet usage : les syndicats au XIX^{ème} siècle ont utilisé des arguments statistiques ; plus récemment, les mouvements féministes se sont battus pour avoir des statistiques genrées, comme on dit, qui leur permettent d'argumenter. On pourrait aussi évoquer l'inépuisable question des statistiques ethniques... Ce que je veux dire, c'est que les gens qui sont de ma génération, pas ceux qui ont aujourd'hui entre 30 et 40 ans, ont grandi à une époque où cette idée que les statistiques allaient servir d'outil d'émancipation était un argument évident. Bourdieu, par exemple, utilise les statistiques comme outil de dévoilement. Dans ce contexte, l'argument de Ted Porter était évident mais, dans les dix ou vingt dernières années, on a vu apparaître un véritable retournement, c'est-à-dire que la quantification est apparue comme un outil du néo libéralisme, permettant d'établir des classements de performances, des palmarès, comme le palmarès de Shanghai¹ par exemple. Si l'on réfléchit au mouvement de « l'Appel des appels »² lancé il y a deux ans (intitulé « L'évaluation tue » !) c'était une espèce de charge contre la quantification, très violente ! Et alors, une jeune femme de l'Insee avait participé à une rencontre organisée par l'appel des appels pour intervenir dans les débats et faire connaître la pétition de défense de la statistique publique ; les gens lui ont dit « vos statistiques, ça sert à nous fliquer ». Alors qu'elle, elle était dans l'argument d'avant, la statistique comme outil de dévoilement, et on lui renvoyait à la figure « mais c'est un outil de flicage ». Alors là, il y a un vrai problème.

Pénombre : Alors qu'elle venait pour participer à la mobilisation populaire sur une nouvelle base et elle s'est presque trouvée en position d'accusée !

¹ Le [classement de Shanghai](http://fr.wikipedia.org/wiki/palmarès_universitaires) compare 1 200 institutions d'enseignement supérieur sur la pondération de 6 indicateurs, tous liés à la recherche. http://fr.wikipedia.org/wiki/palmarès_universitaires

² L'appel des appels lancé en décembre 2008 émane de « professionnels de tous les secteurs dédiés au bien public » et se présente comme un « collectif national pour résister à la destruction volontaire et systématique de tout ce qui tisse le lien social. » <http://www.appeldesappels.org/>

A.D. : Oui... prenons aussi l'exemple des palmarès. Maintenant ça paraît évident de faire un palmarès, il y a 50 ans, c'était inconcevable. C'est ce que j'appelle l'amont et le mouvement est irréversible. A partir du moment où les palmarès existent, on ne va pas critiquer leur existence, on va plutôt critiquer les coefficients. On va dire : c'est mal fait. Et puis on va regrouper les universités pour être mieux classé et cela va impulser, cela va changer le paysage.

Pénombre : Est-ce que vous n'avez pas dit que le palmarès était l'avenir de la statistique publique ?

AD : C'est vrai ! Il y a eu un colloque syndical³, ça devait être à la fin des années 90, dans lequel je devais faire un petit laïus mais j'ai dit ça sous forme de boutade, pour moi, c'était une blague. J'ai dit ça comme ça, j'avais l'impression de dire une boutade et puis, dix ans après, je me suis rendu compte que c'était sérieux !

Pénombre : Certains disaient que la statistique publique devrait faire de bons palmarès pour faire pièce aux mauvais palmarès. Claude Thélot⁴ disait ça aussi : « On fait un palmarès des lycées mais il faut tenir compte du fait que certains lycées sont dans des milieux plus difficiles et que s'ils obtiennent de bons résultats, ils doivent passer devant ceux qui ont 100 % de réussite parce qu'ils ont écrémé, qu'ils n'ont pas laissé entrer avant le bac ceux qui n'étaient pas sûrs d'avoir le bac ... »

AD : Oui, là on voit bien la différence entre critique externe et critique interne, entre les critiques radicales et les critiques réformistes. La critique radicale, c'est dire « qu'est-ce que c'est que ces palmarès ? ». La critique réformiste, c'est « il y a des palmarès, on va les améliorer » en tenant compte de l'origine sociale des élèves. Mais alors on entre dans la mécanique. Ceux qui étaient mal à l'aise avec cet usage des palmarès disaient « ceci n'est pas un palmarès, c'est un outil pour aider les proviseurs à mieux gérer leur établissement ». Mais c'est une dénégation incroyable parce que c'est un palmarès, de fait. C'est une dénégation au sens freudien.

*Les palmarès :
à améliorer ou à supprimer?*

Pénombre : Et on a plutôt l'impression que les bons palmarès finalement ont contribué à légitimer les mauvais...

AD : Moi je ne chercherais pas à dire quels sont les bons quels sont les mauvais. Ce n'est pas mon sujet. Je pense qu'il faut mieux réfléchir complètement autrement et se demander pourquoi on fait des palmarès et il faut donner des arguments politiques plus sérieux. Si l'on considère le palmarès de Shanghai, par exemple, une fois qu'il est apparu, c'est une évidence, on ne reviendra plus en arrière.

Pénombre : On peut réfléchir d'une façon ou d'une autre, mais sur cette idée des bons et des mauvais, sur ceux qui disent qu'il faut les améliorer, est-ce qu'on ne retrouve pas une espèce de canevas général de réactions dans une situation politique. Dans une situation donnée, comme vous le dites, c'est critique interne ou critique externe. Est-ce qu'on rentre dans le système pour essayer de l'améliorer ou est-ce qu'on l'abat de l'extérieur volontairement ? Ça me fait penser à l'évaluation. Quand nous étions à une journée sur l'évaluation à l'École normale, certains expliquaient aux sociologues qu'ils feraient mieux, plutôt que de râler contre cette évaluation

³ Colloques organisés environ tous les quatre ans depuis 1996 par les syndicats de l'Insee. Actes sur le site : www.cgтинsee.org rubrique Colloques. Alain Desrosières fait allusion au colloque du 4 novembre 1998, « Statistique sans conscience n'est que ruine... ».

⁴ Administrateur de l'Insee, devenu conseiller-maître à la Cour des comptes. Il a notamment été directeur au ministère de l'Éducation nationale où il était responsable de l'évaluation et des statistiques. A participé à une nocturne de Pénombre sur le classement des lycées (voir Lettre grise n°4, 1999, disponible en ligne).

chiffrée, de trouver les bonnes manières d'en profiter. N'y a-t-il pas là un schéma général ? C'est presque prévisible qu'il y ait ceux qui disent « on reste dedans et on améliore » et ceux qui disent « on reste dehors » et ça, on peut le savoir à l'avance.

AD : Oui, d'accord, vous avez raison, oui, c'est vrai !

Pénombre : On peut pousser un peu plus loin. C'est tout ce qui tourne autour des modes d'utilisation de la quantification. A partir du moment où on la met quand même un peu à distance, on peut penser s'en servir pour mieux comprendre ce qu'on est en train de faire et, sans trancher sur la question critique interne/critique externe, y réfléchir. Si on prend par exemple les classements des lycées, c'est important. En préparant une nocturne⁵ sur ce thème, on a rencontré un certain nombre de personnes dont les positions pouvaient changer, on entrevoyait une piste où la déconstruction de l'outil lui-même permettait de reposer les problèmes placés sous le tapis avant, et on n'était plus forcément dans un pour ou dans un contre, ni dans un normatif sur ce qui devrait être fait, ce qui devrait être bien. Est-ce que l'échange sur le « comprendre le chiffre » ne permet pas quand même de temps en temps de progresser dans la connaissance ?

AD : Oui, à condition de mettre vraiment sur le tapis les usages. Par exemple, là, s'il s'agit de faire le marché des établissements, est-ce que ça va changer les usages ? Et donc, à condition de mettre ça sur le tapis, oui, je ne dis pas le contraire mais là je n'en sais pas plus que vous. Tout ce que je dis c'est que, il y a 50 ans, personne n'aurait eu l'idée de le faire ; c'est ça qui me frappe. Dans les années 60 ou 70 quand nous nous faisons des études, personne n'avait l'idée de le faire. Qu'est-ce qui fait que c'est apparu historiquement à un moment donné, je pense dans les années 85 ?

J'ajoute qu'il me semble avoir vu, à l'horizon, apparaître un autre basculement. Il y a un moment où la philosophie politique générale, c'était d'essayer de réduire des inégalités. On passe à une autre philosophie complètement opposée qui est d'aider les meilleurs pour affronter la compétition internationale ; c'est une philosophie complètement différente. Ça m'a été dit par exemple par des gens qui s'occupaient des aides aux régions au niveau européen. Pendant très longtemps, ces politiques, c'était l'aide aux régions défavorisées (le sud de l'Italie et puis après les pays de l'Est etc.) et puis à un moment, on a vu arriver une politique qui visait à aider les meilleurs pour qu'ils soient encore meilleurs, pour pouvoir affronter les Américains, les Chinois. Donc, c'est deux philosophies politiques différentes, c'est le basculement. De la même manière, est-ce que les palmarès visent à réduire les inégalités ou à accentuer les effets « bénéfiques » de la concurrence marchande ? Là on a vraiment des philosophies politiques en amont et c'est ça qui faut mettre sur le tapis. Les palmarès des universités qui conduisent maintenant aux « Labex », aux « Idex »⁶ ! Je ne sais pas si vous avez entendu parler l'année dernière des étudiants qui avaient monté une espèce de tour avec des boîtes en carton, place Jussieu, qu'ils avaient appelé le Totex, « le totem d'excellence », et ils faisaient des cérémonies autour du Totex. Ensuite, ils l'avaient transporté en cérémonie de la place Jussieu jusqu'à l'entrée du ministère de la Recherche. A ce moment-là, la police est arrivée... Voilà, c'est joli ! Tous les bidules finissant par ex qu'on a vu apparaître, c'est vraiment ça, on aide les meilleurs c'est une philosophie exactement opposée à celle de réduire les inégalités. C'est l'un ou l'autre.

Pénombre : Ce sont les « excellents » qui sont censés tirer l'ensemble de la population qui va bénéficier....

⁵ Voir « Les lycées sous le feu de l'évaluation », *Lettre grise* n°4, 1999. Nocturnes (de Pénombre) : réunions à thèmes, organisées en soirée. Derniers sujets : les sondages, la LOLF, les chiffres du nucléaire...

⁶ Laboratoires d'excellence et initiatives d'excellence, projets et mode d'organisation de la recherche publique dans le cadre du « Programme investissement et avenir » financé par un (« grand ») emprunt de l'État.

AD : Il faut voir ça en amont car, même les palmarès c'est bien pour aider les familles, sous-entendu les familles qui ont des enfants, à mettre leurs enfants dans les meilleurs lycées. Alors on peut discuter à perte de vue, je n'ai pas de solution à ces problèmes, mais faut voir comment ça résonne.

Pénombré : Est-ce que l'on peut parler de « données » pour des informations chiffrées ?

AD : « Les faits sont faits, les données ne sont pas données ! » Le problème, c'est que c'est intraduisible en anglais parce que « *data are not given* » ça sonne moins bien que « les données ne sont pas données » et que donc ça coûte ! Qu'est-ce que c'est que les « données » ? Pour les économistes, c'est ce qu'on trouve dans l'ordinateur, on tapote sur l'ordinateur, on a des données. Je faisais un cours avec Michel Armatte⁷, nous prenions l'image du distributeur automatique de billets, le DAB. Nous, on avait le DAD, le distributeur automatique de données. De même que vous mettez votre carte bleue dans le distributeur et que vous retirez 40 euros, de même, dans le DAD, vous tapotez et vous avez des données. Dans le DAB, vous ne savez pas ce qui se passe derrière ; votre compte est alimenté, vous connaissez votre code secret... Boum ! Les billets arrivent mais vous ne savez pas ce qui est derrière, ce n'est pas votre problème ; pour les économistes, c'est pareil : les données, c'est ce qu'on trouve dans l'ordinateur. Effectivement, ça leur est donné. Surtout que, jusqu'à il y a une dizaine d'années, les données de l'Insee étaient payantes, maintenant, elles sont gratuites (ce que beaucoup de chercheurs n'ont pas encore réalisé). Donc, les données de l'Insee sont données, mais elles coûtent au contribuable. Il y a toute une machine derrière. C'est un service public.

Ça serait intéressant de retrouver l'étymologie du mot « données ». Pourquoi, par exemple, en anglais on ne peut pas faire de jeu de mots alors qu'on peut le faire en français ? L'intérêt d'attirer l'attention là-dessus, c'est que ça invite à aller regarder ce qui se passe de l'autre côté de l'écran du distributeur automatique de données et d'attirer l'attention sur l'amont, à la fois d'un point de vue social, avec ce que ça comporte de conventions, et puis en termes de coût. Mais d'une certaine façon, tout est fait pour instaurer cette coupure ; l'efficacité de l'argumentation de la statistique, c'est justement que ça ait l'air d'être des données, que ça ait l'air d'être gratuit, efficace...

Les faits sont faits, les données ne sont pas données

Pénombré : En regardant la formulation de nos questions que nous vous avons envoyées avant cet entretien, je me rends compte qu'on utilise plusieurs fois le terme « chiffre », mais dans des sens complètement différents. Est-ce que vous n'avez pas le sentiment que, dans l'espace plus large que celui dans lequel on se pose les questions ici, il y a eu une apparition, dans les échanges et dans les messages, de quelque chose qui relève du chiffre et qui est aussi en amont de tous les essais de clarification et de réflexion sur ce qu'est une donnée ou un traitement statistique ? Dans le langage courant, on parle de chiffres du sport, on dit qu'on est envahi par les chiffres...

AD : Quand vous dites « le sport est envahi par les chiffres », est-ce que vous faites une différence entre chiffres et nombres ?

Pénombré : Non, pas du tout.

AD : Vous m'entraînez sur un terrain sur lequel je n'ai pas beaucoup réfléchi. La polysémie du mot chiffre...

⁷ Maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine et chercheur au Centre Alexandre Koyré (CNRS-EHESS), laboratoire auquel appartenait donc également AD.



Pénombré : Ce n'est pas tout à fait la question. La question c'est sa présence et les effets qu'elle peut avoir sur beaucoup de choses et y compris sur la réception et l'utilisation des nombres.

AD : C'est beaucoup trop général comme question.

Pénombré : Par exemple, quand vous faites référence aux changements importants dans les rapports que les statisticiens ont pu avoir avec leur public, vous évoquez le cas de Bourdieu. Il me semble que dans la situation de départ où la statistique pouvait être saisie par des gens qui allaient l'utiliser pour des causes et dans des rapports où ils étaient plutôt dominés que dominants, on avait un appui sur un modèle de référence, des moyens de preuve. Par rapport à cette époque-là, on se trouve dans une situation qui est beaucoup plus indifférenciée et où la réception des messages plutôt savants est quand même assez noyée dans des messages qui ont la même forme mais qui n'en ont pas du tout les caractéristiques. Dire « le taux de chômage a augmenté de 0,1% » et puis dire 10 minutes plus loin que « dans les statistiques, le joueur machin a battu » ou que « vous avez intérêt à prendre ce jus de fruit-là parce que c'est quand même 2 % de pulpe »...

AD : Ce que vous suggérez, c'est que les mauvais usages des nombres pervertissent, noient les bons usages ?

Pénombré : Non, je pose la question de savoir si cela peut avoir des conséquences.

AD : Alors là, très franchement, à ce niveau de généralité, je n'ai pas d'avis. Je n'y ai pas réfléchi dans ces termes. Je n'ai pas fait de recherches. Je n'ai pas d'avis.

Pénombré : Quand vous parlez de « rétroaction », est-ce au sens donné à ce terme en disant, par exemple, que le chiffre politique rétroagit sur les programmes des partis ?

AD : J'ai utilisé ce mot de « rétroaction » dans un contexte particulier sans me rendre compte que, dans un certain nombre de sciences humaines, ce mot était déjà employé dans un sens un peu différent et je m'en suis rendu compte après. C'était peut-être malencontreux d'avoir employé ce mot mais le mal était fait. L'idée sous-jacente m'était venue au cours d'une réunion de Pénombré sur le PMSI⁸. Moi, je venais de l'Insee où on faisait des enquêtes, on quantifiait le chômage etc. de façon neutre ; l'idéal professionnel du statisticien de l'Insee, c'est « on donne des nombres neutres et objectifs et on ne doit pas être influencé par les usages sociaux. Si on l'est, c'est mal. » L'idée, c'est que l'on donne, on distribue les chiffres, depuis notre Olympe. Et, non seulement on ne doit pas être influencé, mais on ne doit pas se préoccuper de l'influence qu'on a car, dans ce cas-là, on risque de succomber. C'est ça la neutralité, l'objectivité pour le statisticien public. Et grâce à Pénombré, j'ai pu participer à des discussions intéressantes sur le PMSI qui est une façon de quantifier les coûts et les bénéfices des activités médicales et dans les hôpitaux. Et, ce qui nous était expliqué, c'était que ces quantifications avaient un effet direct sur leurs activités. C'est la même chose que les palmarès. Pour moi, c'était l'occasion d'une prise de conscience et puis, après, je me suis rendu compte que c'était plus général, il y avait toute une famille d'usages de la quantification qui avaient des effets directs non seulement sur les agents quantifiés mais aussi sur les agents quantificateurs qui souvent étaient les mêmes : ceux qui remplissaient les questionnaires, ceux qui mettaient des petites croix dans des formulaires... Ils en étaient complètement imprégnés ; ça allait de soi pour eux et ils étaient à des années-lumière de

*Remplir un questionnaire
en le sachant*

8 Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) est un dispositif faisant partie de la réforme du système de santé français (ordonnance du 24/04/1996 sur la réforme de l'hospitalisation). Il débouche sur un financement des structures en fonction de leur activité. Voir « Péhaimécly Roi », *Lettre grise* n°6, 2001.

l'idéal d'objectivité, ils étaient dans un autre monde. Ils ne truandaient pas, c'était leur vie. Ils étaient très éloignés de cet idéal de neutralité qui faisait mine de régner dans la statistique publique. Il y avait donc une extraordinaire tension entre l'idéal de la quantification, « les faits sont les faits », « la raison va se substituer à la passion grâce à la quantification » et cet univers-là où la quantification avait des effets sur les agents. J'ai appelé ça « rétroaction ». Puis je me suis rendu compte que le mot existait, mais dans un autre registre qui est celui d'Edgar Morin, d'Henri Atlan, du feedback, de tous ces modèles dans lesquels on a des effets en retour, des modèles cybernétiques... Ce n'est pas tellement loin, sauf que, dans la cybernétique, on construit des modèles ; moi, ça ne me venait pas du tout à l'esprit de fabriquer des modèles. Dans la cybernétique, on fait des graphiques, avec des effets en retour. D'ailleurs, en l'occurrence, dans les modèles cybernétiques, il y a quelque chose d'automatique, on ne se préoccupe pas tellement des décisions des acteurs, la question n'est pas de l'ordre du jugement des acteurs. C'est donc un autre contexte d'usage du mot. Je n'avais pas du tout ça en tête, je n'y pensais même pas et donc, après coup, je me suis dit que j'aurais dû utiliser un autre mot.

Pénombre : Répercussion ?

AD : Oui, mais dans « rétroaction », il y a l'idée d'un retour, l'idée que l'on remplit un formulaire en le sachant. Dans notre univers par exemple, quand on fait une demande de budget, on demande plus parce qu'on sait qu'on ne nous accordera pas la totalité des sommes demandées. On le sait empiriquement et on en tient compte. Il me semble que dans le développement actuel de l'évaluation il y a aussi l'aspect que les gens en tiennent compte. Les Anglais se sont intéressés à cela vingt ans avant nous et maintenant c'est un sujet de recherches dans des départements de sciences politiques en Angleterre. Ils appellent ça « *gaming and cheating* », jouer et truffer. Les comptables savent cela aussi. Cela fait partie de leur vie, ce n'est pas seulement de la truanderie. Si on part de l'idée que la comptabilité c'est l'objectivité, la neutralité, on ne va voir ça que comme une anomalie. Mais cela n'est pas une anomalie, c'est la vie courante. Du coup, il faut l'envisager dans un programme de recherche comme « c'est la vie courante ». A l'Insee, on n'est pas préparé à ça, pas du tout, tandis que les comptables, c'est leur vie quotidienne. J'ai travaillé avec un professeur de comptabilité. J'ai vraiment pris conscience qu'on était dans des univers professionnels qui avaient des pratiques radicalement différentes. Alors, maintenant, on a une espèce de fusion des deux univers. Prenons l'exemple de la Grèce. Si les Grecs « truandent » pour répondre aux critères de Maastricht, on voit tout l'univers du *gaming and cheating* qui apparaît dans l'univers de la statistique publique. Là aussi, c'est une évolution intéressante.

Pénombre : Dans votre réponse à ces questions, est-ce que la spécificité des nombres n'est pas un peu esquivée ? Ce phénomène de rétroaction, le fait qu'il fasse appel à des nombres, a-t-il quelque chose de particulier qui différencierait de phénomènes de rétroaction qui ne seraient pas liés à des nombres ? J'aurais un exemple à vous proposer, dans mon domaine (le pénal et le nombre). Quelque chose ayant à voir avec la rétroaction a été extrêmement présent dans la mesure où le système pénal s'analyse justement comme une sorte de système avec des étapes et des agents qui ont chacun des décisions à prendre et qui savent très bien que, après eux, il va y avoir d'autres décisions qui vont être prises. Donc, il y a des effets d'anticipation et des essais d'influence sur l'amont par des effets rétroactifs dans la mesure où les anticipations ne sont pas réalisées. Normalement, ça doit avoir un effet. Donc, le policier monte son affaire d'une certaine façon en espérant que le parquet va prendre telle décision d'orientation, qu'il va obtenir un placement sous écrou de la personne, qui va être condamnée à une bonne peine d'emprisonnement ferme. Ça, c'est la belle affaire pour le policier qui a intérêt, en anticipant, à construire son affaire pour que ça marche et des étapes successives pour contrôler quand même un peu ce qui se fait pour ne pas mettre en prison n'importe qui...

AD : Quand vous dites « intérêt », pour le policier, quel est son intérêt ?

Pénombre : Un intérêt par rapport à des stratégies professionnelles et des normes professionnelles de réussite, par rapport à ce qu'est la bonne pratique de son point de vue.

AD : Parce que, à un moment donné, il va être jugé en fonction des résultats ? Comment ça va lui retomber sur le nez, à lui ?

Pénombre : Ça va revenir en termes d'évaluation professionnelle dans la mesure où c'est un bon policier, il a pris les bonnes décisions d'orientation, il va envoyer à l'audience les affaires qu'il convient d'envoyer. C'était ça qui existait déjà. Que font les indicateurs de la LOLF, par exemple, qu'on va imposer aux acteurs par-dessus ce qui existe ? Dans l'ensemble, ils ne font que reprendre plus ou moins ces stratégies en les quantifiant, en en faisant des objectifs et en utilisant encore plus ce mécanisme, alors évalué quantitativement et avec les apparitions d'effets pervers qu'on connaît puisque c'est le résultat qui compte et non pas ce qu'on espérait atteindre en donnant cet objectif. La question, c'est : qu'est-ce qui diffère entre les deux situations, l'une où ce mécanisme d'anticipation/rétroaction est déjà pleinement à l'œuvre, et ensuite, finalement, un effet d'imposition beaucoup plus systématique, beaucoup plus obligatoire et se traduisant en chiffres ?

AD : Ce changement, c'est le suivant : dans la situation antérieure, c'était des cas exemplaires, on jugeait ; celui qui était amené à formuler un jugement, je ne sais à quel niveau de hiérarchie, il avait en tête « ah, monsieur Machin, il a réussi une belle affaire ». Il avait des cas, mais il n'y avait ni les outils ni l'envie de les agréger et d'en faire une statistique. Et puis, à un moment donné, on a basculé et on a commencé à faire des statistiques, et du coup des arguments de jugements. Dans ce que vous me dites, dans les deux cas il y a un jugement sauf que, dans le cas antérieur, le jugement était appuyé sur une connaissance directe de la personne ; le gars connaissait son subordonné, disait « tiens, il a bien réussi cette affaire », donc il le jugeait ; c'était plutôt de l'ordre de la monographie. On trouve la même différence entre approche monographique et approche statistique. A partir d'un certain moment, peut-être est-ce un effet de bureaucratie, d'agrandissement, les choses sont devenues plus anonymes, il n'y a plus eu de contact direct. L'institution a grandi et on a introduit des statistiques, souvent c'est analysé comme cela. Dans la perspective de Max Weber, on dit que l'on passe d'une gestion personnalisée, individuelle, artisanale à une gestion industrielle, quantitative, statistique etc. Est-ce que la question est de cet ordre ?

*Ne jamais séparer
l'outil de son usage*

Pénombre : C'est de cet ordre-là, sauf que, dans le domaine de la justice, les statistiques qui servent maintenant à faire les indicateurs existaient auparavant. Elles avaient plutôt un usage macro. Au mieux, on disait : tel tribunal est plus performant que tel autre. Tandis que maintenant on voudrait aller jusqu'aux magistrats, jusqu'aux policiers.

A.D. : Alors moi je trouve que ça relève vraiment du basculement dont on parlait au début : on est passé d'un usage macro à un usage beaucoup plus individualisé, ça fait partie d'une espèce d'histoire longue, de changement de philosophie politique, à mon avis. Pour moi, c'est comme l'évolution de la comptabilité nationale, avec le PIB. Le PIB a été inventé dans les années quarante-cinquante, pour appliquer des politiques keynésiennes : on avait un équilibre macro-économique, et on pouvait agir sur la demande. C'était la philosophie de Keynes. Donc le PIB était dans ce contexte général. Et puis maintenant, certains critiquent le PIB en lui faisant dire complètement autre chose, ils y voient un indicateur de performance d'un pays, ce qu'il n'était pas du tout au début. Les gens qui ont inventé le PIB n'avaient absolument pas en tête l'indicateur de performance. D'ailleurs il y a encore un autre usage des indicateurs de performance lorsqu'ils sont inscrits dans des législations.

Ce sont par exemple les critères de Maastricht. On pourrait dire qu'on est alors dans des systèmes normatifs. Peut-être avez-vous ça aussi dans le domaine de la justice ? Par exemple : les tribunaux doivent avoir tel ratio... Je pense aux banques, par exemple, aux ratios de Bâle, aux ratios prudentiels... Il y a une extension de l'usage des indicateurs. C'est pour ça qu'il faut toujours raisonner en termes d'usage, il ne faut pas séparer l'outil de son usage... et les usages changent. On voit bien que là, pour le PIB, on est parti d'un type d'usages dans les années quarante-cinquante, et que maintenant il ne s'agit plus du tout des mêmes. Il faut refaire cette mise en perspective historique en termes d'usages. Le PIB, au début, n'était pas un indicateur de richesse, pas du tout.

Pour revenir à la question, je pense qu'il faudrait illustrer, il faudrait aller regarder comment les statistiques de la justice et leurs usages ont évolué, ce qu'on en faisait il y a cinquante ans, ce qu'on en fait maintenant. Il y a là des sujets de thèse ! Et tous ces nouveaux usages, en termes d'indicateurs de performance ou de critères normatifs réglementaires, à quel moment sont-ils apparus ? Voilà, c'est cette diversification des usages qu'il faudrait étudier. À un moment je proposais de créer une science que je voulais appeler « à-quoi-ça-sert-ologie »... C'est vrai : à-quoi-ça-sert ? À l'Insee, personne ne sait. Les gens font des enquêtes, et souvent je leur demande : « tu sais à quoi ça sert ? » « Non... non... ». Il est vrai que dans les services statistiques ministériels, c'est différent... à la Drees, à la Dares, ou à la Justice et à l'Éducation, on sait beaucoup plus à quoi ça sert. Mais à l'Insee, on ne sait pas tellement, d'ailleurs on ne se pose pas la question... c'est une logique d'ingénieur.

Pénombré : Pourtant l'Insee ne pouvait pas ignorer l'usage de l'indice des prix des 213 articles⁹ à la fin des années cinquante, quand on bloquait le prix de la balle de ping-pong et du compteur bleu pour ne pas faire monter l'indice des prix à la consommation sur lequel les salaires étaient indexés. Est-ce que l'Insee se mettrait des œillères par rapport à ça ?

A.D. : On ne l'ignorait pas, on le savait, bien sûr. Mais alors après, du coup, ça induisait qu'il fallait se mettre à l'abri, qu'il fallait trouver des pare-feu. Un bel exemple, en amont, c'est quand on est passé de l'indice normatif à l'indice descriptif. Indice normatif, ça voulait dire que les syndicats se réunissaient avec les patrons pour dire quelle était la structure de budget normative d'un ouvrier, du manœuvre Zéphyr, comme disait le *Canard Enchaîné*, c'est-à-dire le manœuvre tout en bas de l'échelle, le manœuvre léger... Et donc il lui fallait une chemise par an, etc. Et puis à un moment, les gens de l'Insee, vers le début des années cinquante, ont dit : mais il n'y a aucune raison de faire comme ça, on va faire des enquêtes Budget, on va regarder quelles sont les consommations réelles des gens, et ça servira de base pour l'indice... ce qui est une façon de se tirer des flûtes¹⁰ du côté normatif. Quant aux histoires de blocage, bien sûr qu'ils savaient, mais il fallait mettre des pare-feu, et le pare-feu, c'était le secret... il ne faut pas que le ministre sache... il fallait se défendre, se protéger contre ces choses malsaines.

Pénombré : Quelle serait la spécificité du nombre en raison de son statut dans le débat public ? La question est peut-être trop large, mais c'est une question sur l'usage, et surtout le mésusage du chiffre dans l'espace public. À Pénombré, c'est ce qui nous mobilise et nous amuse à la fois.

A.D. : Ça m'embarrasse ce genre de questions, parce que la vérité c'est que je ne sais pas. Il n'y a pas assez de thèses en à-quoi-ça-sert-ologie pour pouvoir répondre. C'est une discipline trop récente... Sans elle, on en reste à de grandes généralités !

⁹ Pour ceux que cette histoire intéresse : www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/f9608.pdf

¹⁰ Se tirer des flûtes : s'enfuir, s'esquiver (argot, conservé par la rédaction pour garder le lien –volontaire ou non– avec Zéphyr, le « manœuvre léger » des conventions salariales des années 1950)

Pénombre : Quels changements a-t-on observés avec la montée en puissance de l'image dans le monde médiatique, notamment lors des débats entre candidats pour l'élection présidentielle ? Par exemple : les épisodes à chiffres des débats télévisés des campagnes présidentielles Giscard/Mitterrand, Royal/Sarkozy et Hollande/Sarkozy ne sont pas de même nature et n'ont pas les mêmes suites.

A.D. : La montée des nombres, ou la montée des images ?
 Pour moi vous mélangez deux questions. Là, pour le coup, il faudrait faire une étude. Je ne peux pas avoir d'avis comme ça à brûle-pourpoint. Il faudrait aller regarder le nombre de nombres qui ont été brandis dans les différents débats, dans les six ou sept débats télévisés. C'est une vraie recherche, alors là, pour le coup. Sinon on fait du doigt mouillé, ça me fait penser aux élucubrations dans la dernière demi-heure avant vingt heures les soirs d'élections, où les journalistes se battent les flancs pour dire des banalités, pour commenter le chiffre des abstentions qui, à vingt heures pile disparaît complètement du débat. Parce que c'est une des perversions du nombre cela, il faut dire quelque chose alors qu'on ne sait pas quoi dire. Ça c'est aussi une chose intéressante... Sur le débat télévisé, la puissance de l'image, je ne sais pas trop quoi dire.

« *Connaissez-vous le prix du ticket de métro ?* »

Pénombre : En 1977, il y a eu un débat entre Barre et Mitterrand. Mitterrand pensait qu'il avait perdu les élections de 1974 parce qu'il n'était pas assez compétent en économie. Donc il s'est présenté face à Barre, le professeur, pour montrer qu'il était un bon élève, qu'Attali l'avait bien formé... Et Barre l'a coincé en lui demandant : « mais vous parlez du chômage, est-ce que vous connaissez seulement le chiffre de l'ancienneté du chômage ? »

A.D. : Dans une situation comme celle-là, la question est : pourquoi est-il impensable que l'homme politique réponde « cette question n'a pas de sens » ? Mitterrand aurait pu dire « cette question de l'ancienneté du chômage n'a pas de sens : comment définissez-vous le chômage ? » etc. Or c'est impensable. Autrement dit, il y a un effet d'imposition. L'implicite, c'est que le chiffre du chômage, ça a un sens, ça existe, et que quelque part il y a des experts qui le connaissent. On demande « connaissez-vous le chiffre du chômage ? » comme on dirait « dites-moi la hauteur du Mont Blanc ». On compare le chiffre du chômage à la hauteur du Mont Blanc. Et ça va de soi. Donc l'homme politique ne peut qu'argumenter : « c'est moi qui ai le bon chiffre... j'ai la bonne source, moi j'ai la Dares, moi j'ai l'Insee... ». Mais dire « la question n'a pas de sens », ça c'est inconcevable. Ça, je trouve que c'est vraiment une question intéressante. Je trouve que c'est à ça qu'il faudrait réfléchir. Mais je n'ai pas de réponse. Il faudrait se placer en amont...

Pénombre : Au fond, dans ces débats, il faut avoir le « bon » chiffre pour apparaître comme celui qui sait. Mais, dans un débat politique, on pourrait imaginer que le chiffre serve à tout autre chose, qu'il serve à éclairer une question.

A.D. : Au fond, je comprends que vous soyez intéressés par l'usage des nombres dans les débats télévisés, mais moi, je n'y connais rien. Il faudrait interviewer Dominique Wolton¹¹, peut-être... Le débat télévisé n'est pas ma partie du tout. J'en sais autant que vous, pas plus.

Pénombre : La publicité semble avoir un rôle moteur dans la mise en scène du chiffre. L'objectif étant de faire vendre (plutôt que de comprendre ou convaincre), cela change-t-il la situation ?

¹¹ Sociologue, spécialiste des médias et de la communication, actuellement directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS.

QUELQUES CHIFFRES

Population des pays. — D'après les chiffres fournis par l'Office fédéral des statistiques, la population de l'Autriche se monte, en 1934, à 6 748 826 habitants, en augmentation de 224 800 sur 1923. — La Prusse comptait, le 16 juin 1933, 39 906 929 habitants, avec une augmentation de 1 730 940 habitants sur 1925; elle est maintenant définitivement incorporée à l'Allemagne. — La Tchécoslovaquie atteint 15 millions d'habitants, sur lesquels il y a 9 700 000 Tchécoslovaques, 550 000 Russes, 3 240 000 Allemands et 700 000 Hongrois. — D'après le recensement officiel fait au 31 décembre 1933, la population de l'Argentine était de 12 025 646 habitants. — En août 1933, la population de l'Australie, d'après le dernier recensement, était de 6 619 000 habitants, ainsi divisés : Nouvelle-Galles du Sud (2 599 000), Victoria (1 818 000), Queensland (943 000), Sud-Australie (581 000), Australie occidentale (438 000), Tasmanie (227 000), territoire fédéral (9 000), territoire du Nord (4 000). — En septembre 1933, le Mandchoukouo avait 30 929 000 habitants, dont 29 951 500 Chinois, 838 250 sujets japonais (presque tous Coréens), 137 250 étrangers (presque tous Russes).

Grandes villes. — Au 16 juin 1933, la ville de Berlin comptait 4 236 415 habitants, soit 178 000 de plus qu'en 1925; sur ce chiffre, il y a plus de 400 000 catholiques divisés en 72 paroisses. — Bruxelles avait, en 1930, 892 183 habitants, avec augmentation de 100 000 en dix ans. — Madrid, en décembre 1932, avait 929 940 habitants, en augmentation de 240 477 habitants sur l'année précédente. — Rome, qui avait 1 092 000 habitants en 1933, était considérée comme la capitale du monde où le nombre de jeunes gens était le plus élevé, comptant, en effet, 56,84 pour 100 d'habitants âgés de moins de 30 ans, alors que, par ordre de grandeur, Sydney en compte 54,37 pour 100; Londres, 52,56 pour 100; New-York, 52,02 pour 100; Vienne, 46,16 pour 100; Berlin, 44,21 pour 100. Paris vient en queue avec 43,67 pour 100. En mai 1934 Rome a 1 111 700 habitants. — En 1934, Vienne a 1 874 618 habitants, soit plus du quart de la population totale de l'Autriche. — La population de Tokio s'élevait, au 1^{er} octobre 1933, à 5 486 210 habitants, avec une augmentation de 174 780 sur 1932. — Au Chili, Santiago a 712 533 habitants et Valparaiso en compte 193 205.

La densité de la population en Europe. — L'Institut central de statistique de Rome a communiqué en 1932 que la densité de la population en Italie est actuellement de 133 habitants par kilomètre carré. Les densités de population sont de 267 en Hollande, 137 en Allemagne, 115 en Luxembourg. La France n'a que 75 habitants par kilomètre carré et le Chili 5,8.

Pensions de guerre en France. — D'une réponse ministérielle publiée au *Journal officiel* du 3 avril 1934, il résulte qu'il y a en France 1 181 163 pensionnés de guerre, dont 60 413 avec 100 % d'invalidité et 278 010 avec 10 %.

Le nombre des fonctionnaires. — En septembre 1933, à une question indiscrète d'un député, le ministre compétent avait répondu qu'il y avait alors 836 000 fonctionnaires de l'Etat. Si l'on y ajoute ceux des départements et des communes, leur nombre dépasse 1 600 000 qu'ils étaient en 1931, au lieu de 650 000 en 1900. — Mais les décrets-lois du président Doumergue ont dû faire baisser quelque peu ces chiffres.

Egalité fiscale en France. — Un feuillet, distribué par une organisation de contribuables, a publié, sans commentaire, ce rapprochement éloquent des sommes

payées par trois catégories de citoyens mariés et pères de deux enfants, pour un gain identique de 60 000 francs : Le député paye 960 francs; le fonctionnaire, 3 348 francs, et le commerçant ou industriel, 8280 francs. Vive l'égalité!

Les appareils de T. S. F. en France. — Le nombre de déclarations de postes récepteurs de radiodiffusion reçues en 1933 s'est élevé à près de 2 millions, dont plus de 600 000 pour Paris et sa banlieue.

Orphelins de la mer. — En 1933, la bienfaitrice œuvre de l'Adoption des Orphelins de la mer a secouru 1 063 orphelins de marins péris en mer ou morts des fatigues de leur dure profession. Le total des orphelins adoptés depuis sa fondation, en 1897, est de 4 374, en 322 paroisses et 21 départements. Fondée par l'amiral Gicquel des Touches, l'œuvre est présidée actuellement par l'amiral Lacaze qui a succédé à l'amiral Touchard. Pierre l'Ermite lui a consacré un émouvant article dans *la Croix*, racontant les prouesses des pêcheurs et la misère des familles en deuil de leur chef, et qui se termine ainsi : « Vous comprendrez pourquoi, en cette année de crise, où la mer est si douloureusement à l'ordre du jour, j'écris cet article d'amour et de pitié pour nos chers marins... » Le trésorier de l'œuvre réside près de nos Bureaux, 5, rue Bayard, Paris, et il recevra avec reconnaissance tous les dons, importants ou modestes.

Sauvetages de marins. — Du 1^{er} avril 1933 au 1^{er} avril 1934, les canots de sauvetage de la Société centrale de sauvetage des naufragés ont effectué 66 sorties, secouru 25 navires et sauvé 74 personnes. De plus, 60 autres personnes ont été sauvées grâce aux fusées porte-amarre et aux engins de la société.

Le port de Paris. — Paris est le premier port de France. Il a eu, en 1932, 15 447 931 tonnes, chiffre de beaucoup supérieur au tonnage des autres ports français : Rouen, 12 912 759 tonnes; Marseille, 8 321 421 tonnes; Strasbourg, 7 028 080 tonnes; Bordeaux, 5 777 468 tonnes; Le Havre, 5 351 202 tonnes, et Dunkerque, 4 960 700 tonnes.

Paris est aussi l'un des ports les plus importants du monde, et, dans quelques années, lorsque les travaux d'agrandissement actuellement en cours seront terminés, il rivalisera avec Londres, Rotterdam, Anvers et Hambourg dont les trafics, en 1932, ont été respectivement de 21 400 000, 21 250 000, 19 980 000 et 19 750 000 tonnes.

Les véhicules publics de Paris. — En juillet 1933, il y avait en circulation, dans Paris, près de 30 000 voitures publiques, dont 4 450 tramways et autobus, sans parler de plus de 10 000 voitures de loueurs, ni des camions, remorques, autocars, venus des autres villes...

Deux millions de moustiques. — En août 1932, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, on a capturé deux millions de moustiques en deux petites heures de rien du tout! En effet, à la demande du Conseil général des Bouches-du-Rhône, un petit appareil destiné à la capture des moustiques au moyen des rayons ultra-violet a été expérimenté sous le contrôle de l'ingénieur technique d'Arles. Le résultat fut que 1 kg. 500 de bestioles indésirables, soit deux millions d'unités, furent mises hors d'état de nuire. Or, la densité des moustiques, dans toute la Camargue, est encore plus élevée qu'aux Saintes-Maries. Aussi les Camarguais sont prêts à élever une statue à l'inventeur de la machine à détruire les moustiques.

Centenaires en Italie. — Selon certaines statistiques, il existait en Italie en 1933, 10 522 personnes âgées de plus de 90 ans, dont 4 420 hommes et 6 102 femmes; 63 personnes auraient dépassé 100 ans d'âge.

Communes prussiennes ayant cessé d'exister. — Par suite de fusions et de regroupements territoriaux, le nombre des communes prussiennes a diminué de 12 280 depuis 1925. Il s'établit en janvier 1934 à 30 446.

A.D. : Ce n'est pas le mot publicité, que vous voulez employer ... c'est communication... parce que publicité ça a un sens plus restreint. Que la communication « semble avoir un rôle moteur dans la mise en scène du chiffre », ça c'est évident... « l'objectif étant de faire vendre »... oui. « Cela change-t-il la situation ? » eh bien oui, évidemment que ça change... Enfin ça change par rapport à quoi ? Quelle est la situation antérieure ? Et même, ça ne change pas la situation, ça la crée... La statistique crée la réalité, donc là ça crée la situation, ça ne la change pas. Il n'y a pas une situation antérieure où il n'y aurait pas de nombre. Il y a une autre situation. Dans cette question, je suggère de remplacer publicité par communication et changer par créer. Et puis vendre par convaincre...

Pénombre : Mais si nous faisons référence à cet aspect-là des choses, c'est pour nous placer dans une situation qui permettrait de comprendre que le chiffre c'est devenu joli, c'est devenu un objet tentant, c'est devenu quelque chose d'appétissant. Alors que, traditionnellement, le chiffre... le nombre, c'était quelque chose de rébarbatif. Ça se rapproche finalement un peu de la question précédente. Dans le débat Giscard-Mitterrand, c'était « attention, si je sors des chiffres, on va embêter tout le monde, j'en sors pas ». Tandis que maintenant c'est l'épisode croustillant, c'est celui qu'on attend, ça va être joli. Comment il va s'en sortir des chiffres ? Dans une page de journal, s'il y avait quelque part de la stat, un chiffre, il fallait le mettre en bas dans un petit truc, un encadré, et aujourd'hui il faut le mettre en très gros, dans le titre.

A.D. : C'est vrai, mais en même temps, il y a toujours une résistance. Les quantophrènes n'ont pas gagné complètement, ils n'ont gagné qu'en partie. Il y a toujours une bagarre, toujours des gens qui disent « mais qu'est-ce qu'ils nous embêtent avec tous ces nombres », qui tournent le bouton, qui disent « j'en ai assez entendu », il y a toujours des résistants. Dire « c'est devenu joli » etc. , moi je ne suis pas si convaincu que ça. Et rétrospectivement, au dix-neuvième siècle, à l'époque des discours de Quételet, il y avait des gens qui trouvaient ça génial. Ça a toujours existé, cette quantophrénie. Je pense qu'à toutes les époques, il y a eu des gens qui ont dit « c'est génial, c'est indispensable, c'est formidable, c'est la vérité », et puis d'autres qui disent « non, je n'y crois pas », Mais quand on se place à ce niveau de généralité : les nombres en général, dans la société, on ne dit rien... Par contre si on dit que ça sert à classer les performances, que ça sert à combattre les inégalités, que ça sert à distribuer des dividendes aux actionnaires... alors là oui, on commence à dire des choses concrètes. Mais s'interroger en général sur « l'usage des nombres dans la société »... non ! Je refuse cette question.

Pénombre : C'est vrai qu'à l'intérieur même de beaucoup de disciplines, il y a aussi cette coupure entre deux attitudes vis-à-vis des nombres : en psycho, entre la psychologie clinique et la psychologie sociale. En socio c'est pareil...

A.D. : Oui, il y a des controverses dans toutes les disciplines, et en même temps, ce ne sont pas les mêmes de l'une à l'autre. Je me suis amusé à faire un tableau avec cinq disciplines : histoire, économie, sociologie, psychologie et sciences politiques, croisées avec les controverses sur la fabrication des nombres, sur les méthodes de traitement, et puis les effets de feedback. Mon but est de comparer, de dire que ce ne sont pas exactement les mêmes controverses selon les disciplines, que les argumentaires ne sont pas les mêmes en histoire, en socio, en psycho etc. On retrouve ce que vous venez de dire, par exemple avec la psychologie différentielle ou la psycho clinique etc. Mais là, on est très éloigné des « nombres en général ». On se retrouve les manches et on va regarder les controverses bien précises dans tel ou tel domaine.

Pénombre : Est-ce qu'on va être critiqué en excès de généralité si on demande quel est le statut du mensonge chiffré, cette fois-ci, dans le débat public ?

A.D. : Oui... Mais ça me fait penser à une chose, que vous connaissez sûrement, qui est très à la mode depuis un an ou deux, qu'on appelle la *fact-checking*, c'est-à-dire le fait que dans les médias, il y a de jeunes journalistes qui savent très vite pianoter sur internet, et qui, lorsque les hommes politiques font des discours, vérifient au fur et à mesure. Ils « fact-checkent ». Alors ça s'appelle « Désintox » dans Libé, etc. Je donne juste un exemple : dans les débats sur le chômage, on dit toujours « les chiffres du BIT », or le BIT n'y est strictement pour rien. Le BIT (Bureau international du travail) a donné une définition il y a cinquante ans. En fait ces chiffres « du BIT » viennent de l'enquête Emploi de l'Insee. Mais l'Insee n'est jamais nommé. D'ailleurs, à mon avis, les gens de l'Insee, ça les arrange bien, que l'Insee ne soit pas nommé. Et je n'ai jamais vu une protestation émise par l'Insee quand on dit « les chiffres du BIT ». Les chiffres du BIT, en fait, c'est l'enquête Emploi de l'Insee. Ce sont les critères qui viennent du BIT. Mais les journalistes disent toujours « le chiffre du BIT ». Voilà, c'est intéressant : ils citent leurs sources, mais cette espèce de source n'est pas une vraie source, c'est un logo. Le BIT ça fait sérieux. De même, on dit « la prestigieuse revue Nature »... si la source est prestigieuse !

Y a-t-il un contrôleur de statistique publique ?

L'Insee a souvent une attitude de contre-com, l'Insee n'a pas trop envie d'être mentionné, pour ne pas être pris dans des controverses... L'Insee a une politique de com très curieuse, l'Insee ne se met pas en avant.

Pénombre : Il y a une question qu'on pourrait formuler, à la lumière de certains des exemples qui viennent d'être évoqués, une question normative, celle-là : qu'est-ce qui se passe quand un nombre, un résultat chiffré, a un caractère mensonger et qu'il prend de l'importance dans le débat public ? On peut faire référence, par exemple et au hasard... à Monsieur Guéant.

A.D. : Moi, un petit élément qui m'a paru intéressant dans cette affaire¹², c'est le refus de l'Autorité de la statistique publique de se prononcer. L'Autorité de la statistique publique a été créée en 2008-2009 à la suite des problèmes qu'il y avait eu au niveau d'Eurostat, et de tout le barouf qui s'en est suivi au niveau européen sur la déontologie statistique. Charpin, qui était directeur général de l'Insee de 2003 à 2007, avait plaidé pour qu'il y ait dans le système statistique français une sorte de système de contrôle extérieur, extérieur entre guillemets. Il y a eu alors une énorme discussion parlementaire, avec le projet Mariton-Muet, pour savoir comment donner suite à ce souhait. Certains disaient « mais au fond il y a le Cnis déjà, ça pourrait être le rôle du Cnis »...

L'autorité de la statistique publique (ASP) a été créée par le décret 2009-250 du 3 mars 2009, en application de la loi « de modernisation de l'économie » de 2008. Elle est censée veiller à l'indépendance professionnelle, à la rigueur méthodologique et à la déontologie des statistiques publiques, en application du code des bonnes pratiques de la statistique européenne. Elle est actuellement présidée par Paul Champsaur et comprend neuf membres.

<http://www.autorite-statistique-publique.fr/Textes.html>

Ne pas confondre l'ASP avec « l'autorité statistique » qui désigne, dans certains textes, les responsables d'opérations statistiques publiques : Insee et services statistiques ministériels.

Après moult débats, les promoteurs de l'Autorité de la statistique publique ont, avec cette formule incroyable, dit : « le système statistique français va reposer sur trois pieds ». Alors les trois pieds, ce qui est extraordinaire, c'est leur disproportion. Il y a un pied où il y a trois personnes, et il y en a un autre où il y a 8 000 personnes. C'est légèrement déséquilibré ! Le premier pied, c'est l'Insee avec les SSM, là c'est de l'ordre de 8 000 personnes, le deuxième pied, c'est le Cnis, et le troisième pied,

¹² Elle est relatée dans la Lettre blanche n°56, octobre 2011. Il s'agit d'une présentation trompeuse de chiffres concernant la réussite scolaire des enfants d'immigrés.

c'est un nouveau bidule qui se crée, l'Autorité de la statistique publique. Ces trois pieds étaient réputés indépendants, sauf que les secrétariats des deux derniers pieds sont ici, à l'Insee. Ils se rencontrent dans l'ascenseur. C'est comme si l'Autorité de sûreté nucléaire était au CEA, ou à EDF.

L'Autorité de la statistique publique venait d'être créée quand il y a eu l'histoire Guéant. On pouvait penser que c'était une occasion en or pour montrer la légitimité de cette institution. Mais non, elle a refusé de se prononcer. Ce qui a été raconté à l'époque, c'est que le bureau n'a pas voulu prendre position. Mais il suffit d'aller sur le site et de regarder la photo et la composition du bureau, on comprend : ces gens en costume gris, à cravate, ce sont des inspecteurs des finances, à part un syndicaliste. Un inspecteur des finances ne prend jamais parti contre un ministre.

Donc finalement, c'est ça qui s'est passé, l'Autorité de la statistique publique n'a pas pris position sur cette affaire, et c'est directeur de l'Insee de l'époque, Cotis, qui a été obligé de prendre parti. C'est peut-être ça qui lui a coûté son poste, d'ailleurs, finalement... on ne sait pas. C'est une histoire intéressante, ce moment-là. C'est à l'occasion d'histoires comme ça qu'on peut donner au mensonge un contenu empirique, historique. Ce n'est pas dans de grands principes. Il faut aller voir comment ça se passe vraiment : est-ce qu'un inspecteur des finances à cravate va dire non, c'est à ce niveau de détail que ça se joue, pas dans les grands principes. Il s'agit de rapports de force, pas de grandes histoires déontologiques.

Pénombré : Mais qui serait habilité à dénoncer les mensonges chiffrés dans l'espace public, alors ?

A.D. : Eh bien l'Autorité de la statistique publique, justement. Et puis les syndicats, les syndicats l'ont d'ailleurs très bien fait à cette occasion.

Prenons un autre exemple : le chômage. Sarkozy et Hollande se sont empaillés sur le chômage : l'un citait les chiffres de la Dares, et l'autre les chiffres de Pôle-Emploi... Or on sait depuis toujours que les chiffres de Pôle-Emploi et les chiffres de l'enquête Emploi n'ont aucune raison d'être les mêmes... ce sont deux sources complètement différentes, deux façons d'enregistrer complètement différentes. C'est une homonymie, à la limite, les chiffres de Pôle-emploi et les chiffres de l'enquête Emploi.

*2 ou 10 millions
de chômeurs...*

Pénombré : En 1980, il y a eu une initiative, la création d'une association, avec Bernard Guibert, DIES, l'association pour le droit à l'information économique et sociale, qui avait cette ambition, justement, de dénoncer et de stigmatiser les mensonges chiffrés.

A.D. : La différence c'est que maintenant, notamment grâce à l'informatique, il y a beaucoup plus de moyens de le faire. Et ce qu'on peut se demander, c'est l'effet que ça va produire, est-ce que ça ne va pas produire un effet contraire ? Est-ce que les gens ne vont pas se dire ce qu'on disait déjà il y a un siècle : « la statistique, on peut lui faire dire ce qu'on veut ». Sur le chômage, il y a déjà vingt-cinq ou trente ans, j'ai dit un jour : donnez-moi n'importe quel chiffre entre deux millions et dix millions, je vous fabrique une méthode de définition du chômage qui aboutit à ce nombre. Voilà, entre deux millions et dix millions, en gros, le nombre du chômage c'est le nombre qu'on veut... Ce qui ne veut pas dire que le chômage n'existe pas.

Il y a un autre bel exemple, c'est la discussion au niveau européen pour définir un seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté, c'est typiquement le truc arbitraire, le seuil de pauvreté, c'est ce qu'on veut. Eh bien la discussion avait, paraît-il, été la suivante : si on donne une définition qui aboutit à 3 % de pauvres, à ce moment-là, ce n'est plus un problème de pauvreté, c'est un problème de SAMU social... Et si on a une définition qui aboutit à 50 %, à ce moment-là, c'est un

problème global. Donc il faut qu'on trouve une définition qui soit autour de 20 à 30 %. Donc on se donnait cet objectif... Ce n'était pas dit, mais c'était ça. Les experts européens passaient en revue des définitions possibles. Quand c'était trop petit, ils disaient : ah non, là ça devient un problème marginal, mais quand c'était trop gros, ça devenait tout. Donc il fallait qu'on arrive à 25-30. Je trouve ça très intéressant comme façon de renverser le raisonnement. Il y avait une demande sociale : donnez-nous une définition du seuil de pauvreté. Et la discussion a été : qu'est-ce qu'on va mettre pour que ça arrive à 25-30 %, en somme¹³.



Pénombré : Le citoyen peut conduire une voiture sans connaître la mécanique, a-t-il besoin de savoir comment est fabriqué le chiffre pour pouvoir, entre guillemets, l'utiliser ?

*Les dessous
du nombre*

A.D. : Je me demande si cette question ne devrait pas être complétée : posée comme ça, elle gomme la question : le citoyen peut-il choisir de ne pas utiliser de voiture ? Parce que là, ça suppose évident d'avoir une voiture. Alors je transpose : la question suppose qu'il faut donner un chiffre, donc là, une fois qu'on a décidé qu'on donnait un chiffre, alors à ce moment-là on aboutit à la question... J'ai conscience que ce que je dis là est une pirouette, mais en même temps je trouve que c'est une pirouette qui mérite réflexion. Ensuite ce qu'on peut répondre, c'est : ça dépend ! Il n'y a pas de réponse. Là encore c'est une question trop générale. Si je tombe en panne au milieu du désert, savoir comment marche ma voiture, ça peut sans doute être utile. Mais en temps normal, non, je peux m'en passer. Voilà, ça dépend de plein de choses,... D'ailleurs moi je suis totalement nul en mécanique, et en plus je n'ai pas de voiture, donc la question n'a pas grand sens pour moi !

Pénombré : Maintenant il n'y a plus beaucoup de mécanique non plus dans les voitures... Pour préciser cette question, pourriez-vous commenter cette appréciation à propos des métadonnées (les

13 Ndlr : selon Eurostat, dans l'UE27 en 2011, 24% de la population était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale. Source : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-03122012-AP/FR/3-03122012-AP-FR.PDF

informations sur les « données »). Elles sont demandées et fournies, mais donner trop de détails peut introduire un doute insidieux, non souhaité. L'argument statistique est plus efficace s'il est invoqué dans sa nudité, sans notes de bas de page. » Acceptez-vous, déplorez-vous l'application de ce critère d'efficacité ? Peut-on considérer que le nombre serait à jeter après avoir été décortiqué ?

A.D. : Cette histoire de métadonnées, je la trouve intéressante, et ça c'est bien un résultat d'une observation non normative. Parce que, normativement, il faut mettre des métadonnées. Si je suis un bon chercheur, si je suis un bon statisticien, je dois préciser le champ de l'enquête, la méthode d'échantillonnage, la définition des variables, les non-réponses, enfin tout ça, c'est ça qu'on m'apprend à l'école. Cela dit, une fois que l'enquête est faite et que j'ai les nombres, si je veux que mes nombres soient efficaces, j'ai intérêt à ne pas mettre ces métadonnées, j'ai intérêt au contraire à donner un nombre tout nu, qui est comme une balle de fusil, qui frappe... on en revient au nombre dans le débat télévisé... Vous imaginez ça, dans le débat télévisé, si on mettait des métadonnées ? L'homme politique qui dégage un nombre, lui, sait qu'il ne faut surtout pas mettre de métadonnées. Finalement, on a toute la gamme... Et je trouve que c'est vraiment intéressant cette tension entre : normativement, si je suis un bon chercheur, je mets des métadonnées, et, descriptivement, si je veux que mon argument porte, il ne faut surtout pas en mettre. Il faut penser les deux en même temps, ça donne un espace, c'est vraiment intéressant. Voilà c'est tout, je n'ai pas de réponse univoque : « il faut faire comme ça ». Dans mon univers professionnel, à l'Insee, il faut donner les métadonnées. Mais ça m'est arrivé de dire à des gens : vous savez si vous voulez que votre argument porte, il vaut mieux ne pas en mettre. Chaque fois, c'était comme si j'avais proposé quelque chose de malhonnête.

À une époque de ma vie très ancienne, je me suis occupé de la revue de l'Insee *Économie et statistique*. Je me rappelle très bien qu'il y avait toujours un moment où on disait : alors écoutez, n'ennuyez pas trop le lecteur, mettez ça dans une note de bas de page, dans un encadré. C'était ce même argument. Donc il y a toute une gradation à étudier, des tas de cas de figures.

Il y a un cas où les métadonnées resurgissent, c'est en cas de controverse. Alors là, on ressort les métadonnées. Si on veut relativiser l'argument de l'adversaire, si on veut affaiblir l'autre, l'abaisser un peu, on va dire : ton échantillon n'est pas représentatif, c'est biaisé pour telle et telle raison... Donc les métadonnées ressortent dans un contexte de polémique, de controverse.

Voilà je trouve que tout ça fait un éventail de cas intéressants pour une recherche sur l'efficacité argumentative de la statistique.

Pénombre : Si on reprend l'exemple du chômage et la façon de le définir pour arriver à tel ou tel résultat, cette façon de présenter les choses ne conduit-elle pas à penser finalement que « la statistique est la troisième forme du mensonge » ? N'y a-t-il pas une vision positive de cette même situation, où on dirait que plutôt qu'utiliser la balle qui tue, on démonte le chiffre. Et que c'est justement le fait de le démonter qui non pas le relativise, mais permet de comprendre ce qui est en jeu dans le chômage. Parce qu'il va y avoir des catégories, parce qu'elles ne vont pas évoluer toutes de la même façon, parce que la façon dont on va les prendre en compte va jouer ou ne va pas jouer.

A.D. : Je vais faire la réponse que le statisticien sérieux ferait à l'objection : bien sûr il y a des conventions, bien sûr le vrai chiffre du chômage n'existe pas, mais si les conventions sont stables sur une période de temps, alors l'évolution a un sens. C'est une position qu'on entend tout le temps. Et c'est vrai, seulement il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de changements institutionnels. À l'ANPE, à Pôle-Emploi, les conventions de codage des catégories changent tout le temps, alors la stabilité des conventions, bonjour, hein... En principe, l'enquête Emploi, c'est quand même mieux. Mais même là, si l'univers institutionnel change, si les conditions d'inscription à l'ANPE

changent, ça va influencer sur la façon dont les gens se déclarent. Donc cette histoire de stabilité des conventions, c'est très problématique. Et surtout sur longue période. C'est la critique qu'on peut faire de travaux comme ceux de Thélot et Marchand¹⁴ sur deux siècles de marché du travail. Ces travaux sont problématiques : deux siècles de marché du travail, ça ne veut rien dire, les conditions ont tellement changé. Le salariat aujourd'hui et le salariat sous Napoléon I^{er}, ça n'a aucun rapport. Or personne n'a critiqué ce travail, au contraire. Les économistes ont tiré le chapeau en disant : grâce à vous, on va pouvoir mettre la série du chômage et de l'emploi dans nos modèles. Alors que ça n'a aucun sens. C'est vraiment un beau cas, ça, de non-stabilité des conventions.

Pénombre : La position, disons officielle, qui correspond aux canons de la profession, consiste, dans une publication qui est de registre savant, ou estampillée par l'Institut, à avoir un descriptif de son protocole, de ses sources, de ses champs et de ses définitions. Finalement on peut se dire que c'est la première forme de mise à distance de cette convention : le simple fait de la poser comme ça, c'est la première façon de dire : ça vous n'y touchez pas, ce n'est pas ça que vous discutez, vous discutez ce qui suit, dans le commentaire et dans les chiffres que je vous fournis.

A.D. : Mais si on explicite les conventions, ça autorise du coup à les discuter.

Pénombre : Mais si on n'examine pas la sensibilité des résultats aux conventions, on ne peut avoir cette démarche-là. Le fait d'avoir imposé l'entrée de toutes les catégories de chômeurs, c'est bien de cet effet-là.

A.D. : Il arrive que des statisticiens, en commentant une évolution, disent : cette évolution est due au fait que la législation a changé. Dans le domaine de la justice, par exemple, à un moment on a dépenalisé les chèques sans provision et du coup ça a complètement perturbé la série des condamnations. Des cas comme ça, il y en a d'innombrables, c'est pour ça que les séries longues de délinquance, c'est complètement farfelu, il me semble.

Pénombre : Mais dans l'exemple du chômage, est-ce que ça en apprend sur le chômage, ou est-ce que ça en apprend sur autre chose ?

A.D. : C'est ça la bonne question, exactement. Comme quand on dit, par exemple : est-ce que la série de la délinquance reflète l'activité des malfrats ou l'activité de l'appareil répressif ? Vous avez écrit des pages et des pages sur ce sujet-là. La série de la délinquance reflète en grande partie les évolutions de l'appareil policier, judiciaire etc. C'est votre travail sur ce sujet qui m'a appris ça...

Pénombre : La question vise finalement la première étape : qu'est-ce qu'on est en train d'instituer quand on quantifie ? Si on reprend l'exemple de la mesure de la délinquance, ce n'est vraisemblablement pas le crime entendu comme somme des faits d'une certaine nature qui se produisent dans la société, c'est en effet plutôt l'activité des institutions de répression. Mais maintenant on a des outils pour les deux : si on fait une enquête de victimation, on se situe bien du côté des faits. Cependant la construction de l'enquête de victimation est une énorme machinerie de conventions qui permet d'arriver à des résultats qui changent complètement d'ordre de grandeur suivant les choix qui sont faits. Donc finalement, on peut sortir la balle qui tue, et puis dire : la réalité du crime, c'est tant de pour cents de personnes victimées. Mais on peut dire aussi : les enquêtes sont un outil qui nous permet, moyennant telle façon de présenter les choses, de dire ça, mais si par exemple en matière de violences, si on ne prend pas en compte les violences légères ni les injures, on diminue le résultat d'un facteur dix. Mais alors c'est la définition de la délinquance qui change à ce moment-là : puisque les critères changent, on ne mesure plus la même

¹⁴ Olivier Marchand et Claude Thélot, *Le travail en France. 1800-2000*, coll. Essais et recherches, éd. Nathan, 1997.

chose. Dans les deux cas, on utilise le mot « délinquance », mais en donnant le même nom à deux choses différentes...

A.D. : Alors, c'est là que je serais amené à contester l'emploi du verbe mesurer. Instinctivement, vous avez utilisé le verbe « mesurer » alors que j'aurais dit « quantifié deux choses différentes » : on a transformé des choses en nombres. Je dis que la statistique a créé, et c'est une problématique complètement différente de celle de mesurer. Quand vous dites mesurer, vous supposez qu'il existe une délinquance, moi je dis non, c'est la statistique qui crée un objet ; utiliser le verbe créer au lieu de mesurer, c'est complètement différent. La statistique met en débat et fait exister une chose qui n'existait pas auparavant.

Je trouve que c'est plutôt de l'ordre du droit que de la constitution ; on produit quelque chose qui devient une réalité à partir du moment où il y a les gens qui la font exister, avec toute une machinerie. Mais c'est très difficile d'employer ce vocabulaire-là, tellement la demande sociale va dans le sens du vocabulaire que vous venez d'employer. Dire ce que je viens de dire, c'est impensable, on ne peut pas le dire à la télé !

Pénombre : Alors on dit : « j'ai créé deux choses » ?

A.D. : Oui. Ce que je suggère en même temps, c'est qu'alors des gens peuvent penser « eh bien alors, la délinquance n'existe pas » alors que ce n'est pas ce que je dis, la délinquance existe. Pour la statistique, créer, c'est plutôt instituer, ou encore « faire exister autrement ». Cela existe déjà, mais, avec des mots, avec la quantification, ça existe autrement. On peut faire un parallèle avec l'intelligence : le QI fait exister autrement l'intelligence, je m'abstiens de dire si c'est judicieux ou pas !

Pénombre : Maintenant on ne parle plus de mesure de l'intelligence, on parle d'évaluation de l'intelligence. On dit la même chose et on fait les mêmes manuels, mais on change le titre... et le mot « mesurer » a complètement disparu.

A.D. : Ah c'est intéressant, ça !

Pénombre : On peut faire aussi un parallèle avec la mesure de l'opinion pour laquelle il y a trois versions : les sondages d'opinion « mesureraient » l'opinion, deuxièmement, ils l'influenceraient par le fait même qu'ils sont publiés et, troisièmement, ils la fabriqueraient même quand elle n'existe pas. C'est un exemple directement parlant parce qu'on a vu beaucoup de sondages d'opinion et qu'il y a débat là-dessus sur la place publique.

A.D. : C'est amusant parce qu'on sent que les sondeurs passent leur temps à virevolter. Comme ils savent qu'ils seront attaqués, ils ont toute une série de positions en retrait comme « oh, c'est une photographie à un instant donné ». Ils lancent le truc sur le marché, et tout de suite ils prévoient des positions de repli : c'est une rhétorique intéressante à analyser en tant que telle d'ailleurs.

Pénombre : Peut-on considérer que le nombre serait à jeter après avoir été décortiqué ? Quelqu'un disait qu'on devrait toujours avec un nombre donner une date de péremption (rires).

A.D. : Des nombres qui pourrissent, qui pourraient... sauf si on les met au frigo ! Si on les met au frigo, ils tiennent plus longtemps.

Pénombre : Comment la technicité des sujets traités peut-elle être abordée dans le débat public ?

A.D. : Il y a quelque chose d'intéressant, c'est tout ce qui tourne autour des forums citoyens sur les OGM, le nucléaire, les lignes à haute tension, etc. autour de ce que Callon appelle les forums

hybrides, vous savez, ces réunions de gens, dont les parties prenantes, organisées quand il y a controverse¹⁵.

Il y dix ans, j'avais suggéré aux gens du Cnis de faire ça pour la statistique, mais ce mode de pensée qui vient de la socio des sciences et des techniques, de Callon et Latour, est totalement inconnu dans l'univers de la stat : personne ne sait ce que c'est ! Deux ou trois fois, j'ai mentionné les forums hybrides, et les gens m'ont regardé avec des yeux ronds. Cela ne fait pas du tout partie de la culture des gens de l'Insee ou de l'Ensaë. Par exemple, s'ils font de la sociologie, c'est de la socio quantitative, et ils ignorent complètement la sociologie des sciences.

Maintenant, pour en revenir à la question, vous voyez ce que sont ces forums hybrides, ces forums citoyens. C'est très important en particulier dans le domaine de l'écologie, avec des débats techniques quand il y a de grandes oppositions sur des sujets... Par exemple, le Parlement avait organisé il y a quelques années un forum citoyen sur les OGM. L'idée, c'est qu'on formait des gens et après ils débattaient. C'est très intéressant comme expérience. Moi, je m'étais demandé si on pourrait imaginer un forum hybride sur un sujet de la statistique. Je n'oserais pas choisir les stat ethniques parce que tout de suite on imagine que ce serait la foire d'empoigne, mais en même temps, c'est ça la démocratie : la démocratie, c'est la foire d'empoigne !

A mon avis, ce qui s'en rapproche le plus, c'est le Cnis. Dans les années récentes, grâce notamment à notre ami Bernard Sujobert, le Cnis est devenu un lieu où il y a des débats. Jusqu'à il y a cinq ou six ans, le Cnis n'était qu'une chambre d'enregistrement, maintenant il y a eu trois ou quatre exemples de vrais débats sur les inégalités, sur l'enquête Elfe, sur le chômage ... Bernard Sujobert le raconte très bien, il est incollable là-dessus. On peut y voir un embryon de forum hybride, et je trouverais intéressant de suivre ce fil.

Ce que fait la France au niveau européen est amusant. La tradition de la France, en réalité, remonte aux commissions du Plan. Le modèle du Cnis, ce ne sont pas les forums hybrides de Callon, ce sont les commissions du Plan de la grande époque, avec les syndicats, les partenaires sociaux. La France essaye, fait de multiples efforts pour instituer cela au niveau européen. Mais au niveau européen, l'idée de faire intervenir les syndicats est saugrenue : c'est un truc français, ça, de mettre les syndicats !

À l'origine du Cnis, il y avait deux instances complètement différentes. Quand je dis l'origine, ce sont les années cinquante et soixante. La loi de 1951, loi sur l'obligation du secret statistique, a un peu créé les bases juridiques de la stat : à l'origine, cette loi était faite pour imposer aux entreprises une obligation de répondre, mais en échange, on leur garantissait le secret (leurs résultats resteraient secrets à moins de trois unités observées, etc.) En même temps, cette loi prévoyait la création d'un comité de coordination des enquêtes statistiques. En fait, ce comité, alias le COCOES, a été créé dans la foulée de la loi de 1951 et c'était une instance où les enquêtes devaient être soumises au contrôle de partenaires sociaux, mais pas dans une optique des besoins. C'était plutôt l'optique contraire, les organisations patronales disaient plutôt « ne nous embêtez pas trop avec vos enquêtes », il fallait donc plutôt alléger la charge. Ensuite, dans les années soixante a été créée une autre instance, le Clinsops, ça veut dire comité de liaison entre l'Insee, les administrations et les organisations professionnelles, syndicales et sociales, et là, c'était différent : les institutions venaient y exprimer des besoins. L'astuce, ou plutôt le coup de génie de Vanoli¹⁶ a été de réunir les deux instances en

Pour une stat aux mains des citoyens

¹⁵ Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.

¹⁶ André Vanoli a dirigé à l'INSEE, la comptabilité nationale, la coordination statistique et les relations internationales.

disant : d'un côté, on a des entreprises qui ne souhaitent pas trop être embêtées par des enquêtes, mais d'autres disent avoir besoin de chiffres sur tel ou tel sujet, alors pour les responsabiliser, on va réunir dans la même enceinte les gens qui disent « ras le bol de vos questionnaires » et les gens qui disent « on n'a rien sur... » C'est ainsi qu'a été créé le CNS, Conseil National de la Statistique, dans les années soixante-dix, devenu le Cnis dans les années quatre-vingt. Voilà la genèse du Cnis, elle est très bien expliquée dans un article de Vanoli du *Courrier des Statistiques*¹⁷. Il y décrit de façon assez fine toute cette stratégie. Dans la période toute récente, cette stratégie vient d'être cassée, l'aspect Cocos passe à la trappe parce que le Cnis n'est plus rattaché au dixième étage de l'Insee, à la coordination, mais rattaché au deuxième étage, c'est-à-dire à la diffusion.

Pénombre : La coordination statistique est passée à la diffusion...

A.D. : Si vous voulez, je peux vous montrer une collection de tous les organigrammes de l'Insee, que j'ai faite au fur et à mesure en accumulant et en photocopiant. Mon idée, c'était de voir un peu l'évolution de la philosophie de l'organigramme, mais quand on l'a présenté devant les grands chefs, la seule réaction qu'on a eue a été : « oh, tu m'as oublié ! ».

Pénombre : N'y-a-t-il pas eu un projet de ce genre avec l'idée de faire se rencontrer les citoyens pour discuter autour de la qualité de vie, au moment du rapport Stiglitz ?

A.D. : Alors là, on en revient aux initiatives de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice¹⁸. D'une part il existe un mouvement militant que vous connaissez bien, c'est Fair, le Forum pour les Autres Indicateurs de Richesse qui parle de qualité de vie, qu'ils essaient d'impulser de façon militante, et d'autre part, il y a la récupération de l'idée par Fitoussi¹⁹, qui est arrivé à la vendre à Sarkozy, et qui a créé alors la commission Sen/Stiglitz/Fitoussi aboutissant au rapport Stiglitz²⁰. Mais, et c'est la grande critique de Jean Gadrey, il n'y avait surtout pas les syndicats ! Il y avait de grands universitaires, qui en ont fait une arène dans laquelle chacun est arrivé avec sa grande théorie, mais il n'y avait surtout pas de participation citoyenne, comme on disait à l'époque.

Les gens de Fair le revendiquaient à l'époque, et vous savez que Danièle Mitterrand y jouait un rôle actif. Je l'ai d'ailleurs vue à une AG de Fair au Conseil économique, avec Gadrey, Jany-Catrice, Meda²¹ etc.

Pénombre : Ce n'est pas lié à la convention d'Aarhus ?

AD : La convention d'Aarhus, dont Bernard Guibert était un grand partisan, venait de l'écologie dans toute la tradition écolo. Cette convention d'Aarhus est une sorte d'institutionnalisation du débat public, mais à ma connaissance, il n'y en a pas eu beaucoup de retombées en France, à part peut-être au niveau d'un principe... Mais l'application de la convention d'Aarhus sur les statistiques, ce serait marrant ! C'est un peu à ce genre de choses que je pense quand je dis « forums hybrides ». Mais encore une fois, c'est très étranger à la culture statistique.

La convention d'Aarhus

¹⁷ n°52, décembre 1989, <http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/14326/1/cs52.pdf>

¹⁸ Économistes, respectivement professeur émérite et professeur à l'Université Lille I.

¹⁹ Professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de recherche à l'OFCE.

²⁰ *Rapport* de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, septembre 2009. La Lettre blanche n°52 d'avril 2010 faisait écho à un étonnant discours présidentiel prononcé à l'occasion de la remise de ce rapport. « Nous avons construit une religion du chiffre. Nous nous y sommes enfermés. Nous commençons à apercevoir l'énormité des conséquences de cet enfermement » (Nicolas Sarkozy).

²¹ Dominique Médà, sociologue du travail, professeur à l'Université Paris-Dauphine.

« La convention d'Aarhus définit un ensemble de règles de base pour promouvoir la participation des citoyens dans le domaine de l'environnement et pour améliorer l'application du droit de l'environnement. Elle accorde au public l'accès à l'information en matière d'environnement, prévoit la participation du public au processus décisionnel dans le domaine de l'environnement, et permet au public de demander réparation en cas de violation du droit de l'environnement, y compris les violations des deux droits ci-dessus. »

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-04-1516_fr.htm?locale=FR

Le Grenelle de l'environnement et ses suites représentent une forme de transposition par la France de cette convention européenne.

Jean Gadrey, en parle, lui, parce que justement, il a été sollicité pour faire partie de la commission Stiglitz. Au début, il disait : « non, je ne veux pas aller me commettre ! » mais il y a eu une AG de Fair, et par un vote il a été décidé que Gadrey devait répondre oui ! Alors il y est allé, en grommelant... Un an après, il y a eu une grande AG dans l'amphi du Conseil économique, il y avait à la tribune Méda, Jany-Catrice, Gadrey, et Danièle Mitterrand. Danièle Mitterrand avait voté pour que Gadrey n'y aille pas, c'était une radicale, Danièle Mitterrand, elle avait dit non, non ! Et alors, après, Gadrey a dit « j'aurais dû écouter Danièle, c'est elle qui avait raison, je n'aurais pas dû y aller ». Ce qu'il voulait dire par là, c'est que les citoyens n'ont pas eu droit au chapitre, c'était uniquement des grands experts, qui parlaient en anglais, qui dépensaient plein de CO₂ pour aller se réunir à New-York, c'est à peu près ça quoi !

Pénombré : L'objet central dans cette démarche était quand même le PIB. Et le PIB s'appuie sur la comptabilité nationale et plutôt sur un ensemble de statistiques économiques...

A.D. : Le chômage, c'est à la limite entre les deux, l'indice des prix aussi, l'indice des prix ça concerne le citoyen, le consommateur...

Pénombré : Tout est dans tout, mais le Cnis apparaît aussi comme le lieu d'expression d'une demande : la statistique publique ne peut plus être quelque chose qui se définit de soi-même, mais doit répondre à des besoins. On a l'impression qu'il y a des secteurs où une demande peut s'exprimer parce qu'il y a des gens qui sont identifiés pour représenter les pauvres, les familles, les ceci, les cela... tandis que pour le PIB, qui va représenter une demande ?

La statistique, une offre sans demande ?

A.D. : Cela me rappelle une histoire qu'on racontait il y a trente ans et que je trouvais très jolie. À l'origine, rien à voir avec la stat, mais avec la religion. Voilà l'histoire : dans une ville du sud de l'Espagne, du temps des arabes, il y avait une communauté juive. On raconte qu'un rabbin se promenait la nuit dans les rues du quartier juif en chantant : « j'ai des réponses, qui a des questions pour mes réponses ? ». C'est très joli et c'est vraiment une belle définition de la religion. Je m'étais dit à l'époque que la statistique aussi a des réponses, et qu'il y a des questions surtout à la DG de l'Insee ! On fait des enquêtes et on ne sait pas à quoi elles servent, comme on le disait tout à l'heure. Donc le statisticien dit : « j'ai des réponses mais est-ce que par hasard vous auriez des questions auxquelles mon enquête répond ? »

L'autre façon de voir, c'était « les petits trucs de Nardin ». Quand on a essayé de développer la diffusion dans les années soixante-dix, on a monté les observatoires économiques régionaux. Dans ces bureaux de diffusion alors créés, arrivaient des gens qui, cette fois-ci, avaient des questions. Mais alors, les personnels de ces bureaux étaient chargés de dire : « là-dessus, on n'a rien, ça, on ne peut pas répondre... mais on a telle enquête qui peut-être pourra vous intéresser ! » On a développé la politique de l'offre, où le bon commerçant est celui qui te vend son produit.

Pénombré : Je ne connais pas bien la vie à l'Insee pour voir ces enjeux mais puisqu'il est souvent question de Quételet, pour moi, la question fait référence à une vision de la place de la statistique dans la production du discours savant. Quételet, qui a pas mal sévi sur la question des statistiques judiciaires et sur leur organisation en Belgique, était un fervent partisan de la distinction production / statistique : il y a ceux qui s'occupent de la production, qui sortent les chiffres produits, et il n'est pas question que ces chiffres soient commentés là où ils sont produits, ils doivent être commentés par les « savants » de la commission centrale (savant, moi, Quételet !). La commission centrale n'avait aucune activité de production statistique et les producteurs n'avaient pas le droit de commenter. On est dans un schéma différent avec la construction de la statistique publique en France qui revendique les deux. Mais quelque chose s'est joué à l'intérieur de l'appareil statistique français pour produire cette distinction par exemple, les activités de production ne sont pas valorisées professionnellement de la même façon que les études...



A.D. : oui, c'est ça, c'est ça, je suis d'accord... D'ailleurs, j'en ai vu un indice quand je suis allé le mois dernier à Bruxelles à un congrès de la SFdS (société française de statistique), à cause de Droesbeke²² qui est un descendant en ligne directe de Quételet, pas physiquement, mais il en est vraiment l'héritier. Il nous a fait visiter les archives de Quételet, et c'était Monsieur Quételet en chair et en os ! C'est un statisticien matheux, très sympa, marrant, et il est à Bruxelles, évidemment.

Je n'étais jamais allé avant à l'AG de la SFdS. A un moment, ils ont dit que la SFdS regroupait 1 200 membres, 700 dans le privé et 500 académiques. Voilà, ils ont donné ce chiffre, et je me suis dit, tiens, dans la nomenclature, il y a une catégorie privé, une catégorie académique mais la stat publique n'apparaît pas, elle n'existe même pas ! On est sur une autre planète. D'ailleurs les groupes de travail de la SFdS c'est par exemple biopharmacie, finance, et la stat publique, c'est vraiment ε ! Sur les 1 200 membres il doit y en avoir moins de 10, il y a Godinot, Padieu, Royer,

²² Jean-Jacques Droesbeke, Université libre de Bruxelles, coresponsable du laboratoire Méthodologie du traitement des données.

Gaël de Peretti, on a vite fait le tour... Au fond, les gens de la stat publique ne se pensent pas comme statisticiens, ce qui pour le profane est bizarre. Les gens de l'Insee ne sont pas des statisticiens, mais des fonctionnaires, ou des économistes, ou des économètres, mais des statisticiens, non ! Ils n'ont pas l'idée d'aller à la SFdS, comme si la SFdS ne les concernait pas.

Pénombré : C'est la question de Deville : « y a-t-il un statisticien à l'Insee ? »²³

A.D. : Oui, il y a bien quelques résistants à ce que je viens de dire, ce sont les élèves de Deville, Sautory, et les gens de l'ENS, mais ils se vivent en minorité assiégée. L'archétype en est Deville effectivement.

Pénombré : Est-ce que ce n'est pas une autre distinction qui est évoquée là, celle entre les deux sens du terme statistique ? Massivement maintenant, la SFdS représente la statistique outil de manipulation des probabilités, tandis que les statistiques publiques évoquent plutôt la description statistique. D'ailleurs, Deville dit : « Il y a la statistique et les statistiques ».

A.D. : Oui, il y a ce double sens du mot, mais je dirais que les gens de l'Insee ne vont sous aucun des deux sens, parce qu'il y a aussi des matheux, qui font de l'économétrie, mais ce n'est pas de la stat comme la pratique seulement encore un tout petit groupe. Alors, c'est vrai que d'un autre côté, à la SFdS, des gens se préoccupent de la construction des données, les gens qui font de la statistique médicale ou de la biopharmacie connaissent les problèmes de construction des données, c'est leur sujet, ils fabriquent des bases de données. Mais c'est un domaine qui m'est très étranger, alors, assister à l'AG de la SFdS, c'était vraiment instructif : c'est ça la statistique ? C'est un autre univers que le mien.

Pénombré : Les épidémiologistes, eux, n'hésitent pas à se faire appeler statisticiens, et dans les équipes d'épidémiologie, il y a des statisticiens qui sont répertoriés comme tels et ils ne se sentent pas dévalorisés, au contraire.

A.D. : Non, mais ils sont sur une autre planète, ils sont dans un autre contexte...

Pénombré : Est-ce que les statisticiens sont enfermés dans les œillères de leurs techniques ? Et toutes ces techniques sont-elles à mettre dans le même sac ? On pensait à l'économétrie, à l'analyse des données...

A.D. : Cela me fait penser au passage très joli d'un bouquin de Sauvy qui raconte ses souvenirs de la SGF, la SGF étant l'ancêtre de l'Insee avant la guerre. Sauvy est entré à la SGF en 1923, et il décrit les gens de la SGF comme des gens bloqués derrière leurs piles de dossiers, des types complètement introvertis ; au fond il dit que les statisticiens ont beaucoup de problèmes pour rentrer en contact avec leurs semblables, et que, du coup, ils se planquent derrière leurs tableaux de chiffres. Par ailleurs, lui se définissait contre ça, c'était un homme des médias, un type très extraverti, qui a passé du temps à sculpter sa propre statue, avec beaucoup de brio. En même temps, je trouve qu'il y a du vrai dans ce qu'il dit, on en a connu des gens complètement introvertis à l'Insee, des gens qui avaient des problèmes colossaux de rapports aux autres ! Je pense que la stat a un côté désincarné, alors, oui, ils sont enfermés dans leurs œillères, mais cela renvoie plutôt à des types psychologiques.

²³ Cette question est reprise du titre d'un article du *Courrier des statistiques* (n°49, janvier 1989, pages 33-39) où Jean-Claude Deville, alors chef de la division « méthodes des sondages », répond aux questions de F. Guglielmiotti sur la place de la méthodologie dans l'organisation pratique des enquêtes de l'Insee.
<http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/14324/1/cs49.pdf>

Pénombré : Mais ceci n'est pas vrai dans des disciplines différentes, comme la psycho par exemple. En psycho, on connaît l'analyse de la variance, et quand on a commencé en psycho à faire de l'analyse des données avec des analyses factorielles, on a rencontré des résistances très, très grandes chez les épidémiologistes, car eux ne font que des régressions et ne connaissent pas l'analyse de la variance. Ils ne font que des régressions, et nous ne faisons que de l'analyse de la variance !

Pénombré : Parce que vous, vous êtes dans quel univers ?

Pénombré : Psycho. Ce que je veux montrer, c'est que les œillères, les œillères de la formation statistique de quelqu'un, fabriquent la manière dont il code ses variables, et donc fabrique son recueil des données.

A.D. : Ah ! D'accord, voilà l'idée qui est incluse dans cette question. Elle est différente de ce que je viens de dire sur le fait que les statisticiens sont des gens introvertis. Je lisais autrement la question, vous avez raison. C'est vrai que les sociologues font des analyses de correspondances alors que les économistes ne veulent pas en entendre parler, je suis d'accord, c'est tout à fait vrai.

*Les sociologues fous
de corrélation...*

Pénombré : Donc ils créent des modèles complètement différents!

A.D. : J'ai une explication sociologique à ce phénomène, et en particulier sur la différence entre les sociologues et les économistes. Voilà, j'ai un petit modèle historique dont le point de départ est la différence entre la corrélation et la régression ; à l'origine, ce sont deux concepts jumeaux, qui naissent dans le même contexte et le passage de l'un à l'autre est très facile ; si on a une loi normale à deux dimensions, on passe de la corrélation à la régression. Mais la différence essentielle est que la corrélation est une formule symétrique alors que la régression est une formule dissymétrique. Dans la régression on a $y=ax+b$, et dans la corrélation c'est symétrique. Mon idée, c'est qu'il y a eu deux descendance, comme dans la Bible où il y a deux frères, Isaac et Ismaël, dont les descendants sont les Juifs et les Arabes. Là, il y a la corrélation et la régression, et la descendance de la corrélation c'est l'analyse des données et l'analyse des correspondances, la descendance de la régression c'est l'économétrie. Ce qui nous donne deux familles de techniques statistiques. Voilà un exemple du temps de Pearson : la corrélation, c'était la relation entre les bras et les jambes, il y a une relation mais on ne peut pas dire que les bras expliquent les jambes ou l'inverse, mais c'était aussi la relation entre père et fils, où la taille du père explique celle du fils mais pas l'inverse.... Quand on dit que la corrélation n'implique pas causalité, c'est vrai en général pour une relation statistique, mais c'est encore plus vrai pour la corrélation puisque le formalisme n'implique pas la causalité tandis que le formalisme de la régression la suggère. Même si Pearson disait que ce n'est pas une causalité, il y avait quand même $y=ax+b$.

Donc, la descendance de la corrélation est l'analyse des données qui est utilisée par les sociologues, et la descendance de la régression est l'économétrie qui est liée à l'action, et voilà l'explication sociologique : la décision, exactement ! Je veux influencer sur la variable y et donc j'agis sur la variable x.

*... les économistes
de régression*

L'économie est la science du prince et le prince agit, l'économie est une science proche du pouvoir : l'économiste pense et il dit au prince ce qu'il faut qu'il fasse ; si vous voulez diminuer le chômage, il faut augmenter les impôts, etc. Tandis que le sociologue, surtout le sociologue critique, se met en dehors et il décrit. Il ne dit pas ce qu'il faut faire, et ça, ça donne Bourdieu. On a Bourdieu versus les économistes ou Malinvaud. Je trouve très intéressant que ce soit montré par les formalismes mêmes de la corrélation et de la régression.

Pénombré : Pourtant Galton (1822-1911) était bien dans la transmission héréditaire, donc dans la causalité.

A.D. : Oui, sauf que ça a entraîné à écrire $y = ax+b$, *the regression to the mean*. Galton n'était pas un mathématicien, c'est Pearson qui a inventé le formalisme. Il a pris les expériences sur les petits pois de Galton et en a déduit la corrélation et la régression, c'est pour ça que je dis que ce sont deux concepts jumeaux. Ensuite la descendance de la corrélation c'est Spearman, la psychologie, l'intelligence générale et puis ensuite l'analyse factorielle des psychologues, puis Benzecri²⁴, puis Bourdieu et l'analyse des correspondances ; tandis que de l'autre côté, on a la régression, l'économétrie, Frisch (1895-1973) et Tinbergen (1903-1994), etc. et puis Malinvaud, voilà²⁵. On a deux descendance, et deux manières d'être dans la société !

Pénombré : Et donc, les statisticiens publics, qui derrière leurs piles ne font ni de la statistique ni des statistiques, ne peuvent choisir une manière d'être dans la société...

A.D. : Il y a des gens pour lesquels j'ai beaucoup d'estime et qui font vachement bien leur boulot, mais il y en a très peu qui se posent des questions d'ordre général sur le rôle de l'Insee. Ils restent dans leur secteur, et dès qu'on essaye de les aiguiller sur un truc un peu différent, on sent bien qu'ils ne vibrent pas et leurs oreilles se ferment. Chez des gens que j'apprécie, quand ils parlent de leur truc ils disent des choses intéressantes, mais dès qu'on essaye de les mettre sur autre chose, alors là ils disent « je ne sais pas, je n'y connais rien ». Il y a une espèce d'irresponsabilité collective, c'est un peu bizarre. Un des rares qui disent que ce que je viens de dire est complètement faux, c'est Bernard Sujobert ! Lui a une vision de tout, parce qu'il a vachement bossé, mais des gens comme Bernard, il y en a très, très peu... On pourrait associer cette situation avec la baisse des visions macroéconomiques et planificatrices. Il y a eu une époque où il y a eu une espèce de cohérence entre une vision de type Insee et une vision planificatrice qui a été celle de Gruson²⁶, des années cinquante aux années quatre-vingts. Là, il y avait la comptabilité nationale, l'étude, les enquêtes par CSP [catégories socioprofessionnelles] etc. Donc y avait une cohérence d'ensemble d'un projet qui était à la fois technique et politique. Ce projet, il s'est déglingué dans les années quatre-vingts et, du coup, les problématiques se sont sectorisées indépendamment. Donc maintenant il y a les gens qui s'occupent de l'énergie, les gens qui s'occupent du climat, les gens qui s'occupent des prix, mais sans l'espèce de vision d'ensemble que constituaient la comptabilité nationale, le Plan... Il y avait alors un personnel qui allait avec ; des gens qui avaient étudié le partage des bénéfices en 1967 avec Gruson, Bourdieu... Quand il y avait *Données sociales* [publication annuelle de l'Insee], quand il y avait le Plan, les gens de l'Insee allaient souvent rue de Martignac²⁷ ; ils y rencontraient des responsables syndicaux, etc. Donc, il y avait une forme d'implication institutionnelle. Il me semble que cette implication n'a pas complètement disparu mais elle s'est sectorisée. C'est aussi lié à la montée de la microéconomie. Les membres du Crest [centre de recherche de l'Insee], maintenant, ils font de la microéconomie. Il y a encore de la macro, mais de la macro conjoncturelle... Donc, du coup cette espèce de vue d'ensemble dont le Plan était un peu le symbole a un peu disparu. Et, du coup, je ne peux pas jeter la pierre complètement aux jeunes statisticiens : ils sont placés dans un contexte qui n'est plus du tout le même que celui des années « Plan ».

*Statisticien
tout court*

²⁴ Jean-Paul Benzecri, considéré comme le fondateur d'une école française d'analyse des données (analyse des correspondances).

²⁵ AD développe tout ceci dans l'article « Analyse des données et sciences humaines : comment cartographier le monde social ? » de 2008 (voir références complémentaires finales) en fournissant des références pour les auteurs qu'il évoque ici. Edmond Malinvaud a été directeur général de l'Insee de 1974 à 1987.

²⁶ Claude Gruson (1910-2000) a été directeur général de l'Insee de 1961 à 1967.

²⁷ Le commissariat général au Plan se situait 18 rue de Martignac dans le 7ème arrondissement de Paris.

Pénombre : Mais aussi, en spécialisant les thèmes, les porteurs des projets de ces thèmes-là sont obligés aussi de s'y intéresser. Ceux qui travaillaient par exemple sur l'enquête « incapacité-dépendance » venaient voir les chercheurs pour leur demander ce qu'il fallait mettre comme questions dans leurs enquêtes. Donc ils ont été obligés d'aller voir vers l'extérieur et de devenir des spécialistes.

A.D. : C'est l'ancienne génération... Ce qui a changé par rapport à cette époque, c'est la mobilité : tous les trois ans, il faut qu'ils changent de poste ; ils n'ont pas le temps d'accumuler. Ce qui dure, la pérennité, elle est assurée par le logiciel. J'exagère un peu parce qu'il y a quand même des gens qui ont réussi à investir plus ; mais dans le nouveau système, c'est plus difficile de « faire poche », c'est-à-dire d'accumuler comme font les universitaires.

Pénombre : Et finalement, en revenant à l'insertion des statisticiens dans le débat public, on voit que lorsque les médias cherchent un expert, celui que l'on fait venir est un chercheur, jamais un statisticien. Et après, ce chercheur, on lui demande de parler sur tout, donc de commenter des chiffres que souvent il ne connaît pas bien.

La stat ce n'est pas qu'à Paris

A.D. : Oui, c'est tout à fait vrai... Mais à propos de ce vous disiez de la montée de la demande, j'ai l'impression que c'est parcellisé. C'est pour ça que je pensais que l'expérience de Nardin était intéressante. Il se trouve qu'il y a un univers dont on ne parle pas ici parce qu'on est Parisiens, c'est tout ce qui se passe dans les régions. C'est un autre monde, les directions régionales. Il m'est arrivé de temps en temps d'y aller. Il se trouve qu'il y a une dame que certains d'entre vous connaissent qui est très active dans ce domaine qui est Martine Mespoulet. C'est une dame qui est sociologue, qui a fait une thèse d'histoire de la socio sur l'histoire du bureau de statistique de la ville de Saratov entre 1880 et 1930. Elle avait trouvé un fonds d'archives au xième sous-sol d'un bureau de statistiques de Saratov, un fonds d'archives qui remontait au début du XXème siècle que personne n'avait dû ouvrir depuis plus d'un siècle et elle a fait sa thèse là-dessus sous la direction d'Alain Blum, démographe de l'INED, qui est spécialiste de la Russie²⁸.

Donc, elle a fait cette thèse qui était fort intéressante, qui a été publiée et, depuis, elle s'est un peu spécialisée sur le thème des statistiques locales. Oui, les statistiques locales, c'est un domaine dont on n'a pas parlé, là, aujourd'hui. C'est vraiment un domaine différent. Et qui se rapproche des vrais gens, et qui est pratiqué dans les DR, les directions régionales. Dans les années soixante-dix, il y avait un personnage un peu gourou à l'Insee, un ancien pasteur protestant introduit à l'Insee par Gruson qui était lui-même un grand notable de l'Église réformée, et ce personnage s'appelait Pierre Nardin. Haut en couleurs, militant du PSU, sa grande idée, c'était de faire une espèce d'agitation. C'était une idée qui venait un peu de l'autogestion, de tout ce qu'on discutait dans ces années : une idée de vie associative, de démocratie participative, on n'employait pas encore cette expression, c'est une expression complètement anachronique, c'était l'idée d'autogestion qui était employée à l'époque et qui, elle, a disparu. Il s'agissait de faire remonter, de faire une espèce de vie locale alors à un niveau très fin ; local, c'était beaucoup plus fin que la région ou le département, c'étaient les pays comme on a dit après. Son idée, c'était de susciter des espèces de réseaux, ce qu'il appelait les correspondants de l'Insee ; des réseaux à un niveau très local de gens qui à la fois feraient vivre la vie sociale, politique, économique à un niveau fin, une idée très deuxième gauche.

28 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs123i.pdf, Martine Mespoulet, « Statistique et échelons administratifs – Les expériences russe et soviétique » *Courrier des statistiques*, n°203, janvier-avril 2008, pp. 35-38.



Et, du coup, de répercuter sur l'Insee, de susciter une demande qui aurait, dans son esprit, révolutionné l'activité de l'Insee à partir d'une demande locale. Et il promouvait ça avec un enthousiasme fou...

Il organisait des stages dans les DR pour convaincre les gens. C'est l'époque où les observatoires économiques ont été créés. Il y animait des réseaux de correspondants. Dans un premier temps, l'Insee, qui était à l'époque dirigé par Malinvaud et Lévy-Bruhl²⁹, laissait faire avec un peu de méfiance. Ça a duré une dizaine d'années, avec des expériences dans cinq ou six endroits. C'était très antijacobin, aux antipodes de la philosophie Insee qui est une philosophie descendante. C'était d'une certaine façon orthogonal. Au bout d'une dizaine d'années, l'Insee a fait faire un audit et la conclusion de Malinvaud, qui était très jolie : « c'est très bien mais nous n'avons pas le charisme », était très bien vue ! Nardin était un peu un corps étranger regardé avec suspicion. Mais trente ans après, ça pose une question vraiment intéressante qui est de comparer le développement de l'Insee national et celui des directions régionales. Mon impression c'est que l'Insee national a pu, à partir des années cinquante, se développer parce que s'est constituée une catégorie sociale de gens acculturés à la stat, dans les universités ou à Sciences-po. D'une certaine façon le langage de la stat est devenu un langage courant... Et le bout de l'histoire, c'est l'invasion des chiffres mais beaucoup plus tard. Par exemple à l'ENA, il y a eu des cours de comptabilité nationale dès les années cinquante, faits par des gens du SEEF. Donc, au niveau national, s'est constituée une catégorie sociale acculturée à la stat. Il faut attendre trente ans pour que l'équivalent se fasse à un niveau géographique plus fin à cause du caractère jacobin de la France. Si on voulait faire une étude empirique, il faudrait regarder le personnel politique, les élus, les gens qui participent aux conseils municipaux, aux chambres de commerce. Je pense que des gens qui ont un certain niveau de culture de statistique économique il y en a maintenant, mais c'est venu vingt-cinq ou trente ans après l'équivalent au niveau national. C'est une hypothèse...

Ce qui n'existait pas avant au niveau local existe de plus en plus maintenant. Donc cela change le rôle des DR, les DR qui ont des services de diffusion qui se sont développés à partir justement des années soixante-dix. Ce qu'on peut dire c'est que Nardin est arrivé trop tôt car ce qui manquait c'était l'informatique. J'avais alors des échos des services de diffusion des DR qui me disaient « Nardin, il est bien gentil mais il nous envoie des gens ; nous on voit des gens... et on peut pas répondre » D'où : on transforme la question, c'est ce que je disais tout à l'heure, on transforme la demande (en l'ajustant à l'offre) . Alors, en gros Nardin, « il fait son agitation mais nous on récolte le truc... » Trente ans plus tard, la direction de la diffusion est complètement changée ; ils ont mis en place des systèmes de bases de données. Ce qui fait que maintenant, les services de diffusion des DR ont de quoi répondre. Autrement dit, je pense que l'utopie de Nardin, s'il venait maintenant, serait moins absurde qu'il y a trente ans. Il manquait alors la culture, les ordinateurs, les données.

Maintenant on en revient à Martine Mespoulet. Elle est à Nantes ; elle est directrice de la Maison des sciences de l'homme Ange-Guépin qui est une sorte d'institution locale qui reçoit des soutiens de la ville de Nantes. Elle y organise régulièrement des rencontres autour du thème des statistiques locales avec la DR de l'Insee. Oui, parce que c'est aussi intéressant à savoir : de loin en loin, l'Insee a eu la velléité qu'il existe au niveau des DR, ce qu'on appelle des Cries, équivalent régional du Cnis. Cries, ça veut dire comité régional d'information économique et sociale. Martine Mespoulet voudrait ressusciter les Cries avec la DR. Alors dans le Cries, il y aurait des syndicalistes, des patrons, des chambres de commerce etc. Elle a donc organisé une journée d'étude commençant par un retour sur l'histoire des observatoires économiques régionaux, des CRIES et des SLI avec

²⁹ Raymond Lévy-Bruhl (1922-2008), ancien secrétaire général de l'Insee.

les acteurs de l'époque.³⁰ Car il y avait un autre truc qui s'appelait les SLI, systèmes locaux d'information, c'était un peu la même chose. Ça a été sabordé avec cette phrase historique « nous n'avons pas le charisme » !

Pénombre : Pour en revenir à l'implication des statisticiens dans le débat social, ce serait donc au niveau des DR qu'il faudrait plutôt attendre des réponses. Est-ce que ce serait parce que les carrières ne sont pas les mêmes dans les régions que les statisticiens de l'Insee n'ont pas la même attitude par rapport aux usagers ?

A.D. : Non mais dans les DR, ils sont impliqués dans les relations administratives de façon beaucoup plus étroite. Ils sont tout le temps en contact avec le préfet. Ils ont du coup une culture de sociologie politique et administrative beaucoup plus grande que les gens de la direction générale de l'Insee, qui sont assez ignorants de cela sauf quelques-uns, parce que c'est auto-suffisant, tandis que les gens qui sont dans les DR ils savent ce que c'est qu'un préfet. A égalité de niveau de grade ils ont beaucoup plus de responsabilités ; un contrôleur à la DG, c'est un sous-fifre, un contrôleur en DR c'est quelqu'un qui a des responsabilités importantes.

Pénombre : Ceci rappelle la mise en route des journées de méthodologie statistique dans les années quatre-vingt-dix je crois, il y a eu alors un afflux de statisticiens régionaux qui avait étonné, des attachés et des administrateurs qui venaient se recycler.

*Et Pénombre
dans tout ça ?*

A.D. : Les JMS, j'appelais ça les entretiens de Bichat de la stat ; les entretiens de Bichat c'est le lieu où les médecins viennent de partout. Les JMS, c'étaient les cousins de province qui déboulaient. Des gens qui étaient complètement isolés, l'attaché qui a produit des études vachement sérieuses et qui se retrouve complètement isolé. Encore plus : il y avait des participants des services départementaux de l'Agriculture, parce que l'Agriculture était la seule administration où il y avait une stat départementale, des types qui étaient vraiment paumés, isolés. Les JMS, ils adoraient ; on se retrouvait entre gens qui parlent la même langue.

Pénombre : En 1994, au moment de la création de Pénombre, vous disiez que l'on devait s'interroger sur le fait qu'une telle initiative n'ait pas vu le jour plus tôt.

A.D. : Je ne sais pas ce que je voulais dire à ce moment-là... Mais, vous êtes mieux placés que moi pour répondre à cette question : pourquoi cela a-t-il été créé en 94 et pas 20 ans plus tôt. Pourquoi cela n'a-t-il pas été créé à la grande époque des années 70 ?

Pénombre : Et en 2012, que pensez-vous de Pénombre ? Pourquoi ne pas avoir disparu plus tôt ?

A.D. : Mais pourquoi ? Pénombre, ce sont des gens sympathiques. J'ai une espèce de regret, mais vous y êtes pour rien, au contraire, c'est que ça n'ait pas drainé d'autres catégories de gens, en particulier du côté de la statistique publique. Ce n'est pas à vous qu'on peut en faire le reproche, vous vous êtes démenés, vous avez mouillé la chemise.

30 http://www.msh.univ-nantes.fr/72541497/0/fiche_actualite/&RH=1159881507160

ndlr : cette journée a eu lieu le 21 septembre 2012. Dans le résumé de son intervention AD fait référence à un texte disponible en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1994_num_7_25_1824 « Le territoire et la localité, deux langages statistiques », Politix, n°25, 1994, pp. 46-58, remplaçant le rapport national/local dans une perspective d'histoire comparée de long terme.

Pénombre : Je peux préciser la question. Nos états d'âme tournent autour d'un insuccès relatif du côté des professionnels mais aussi d'une perte d'originalité par rapport à tout le mouvement dit de « fact checking »...

A.D. : Ah non ! parce que vous, vous aviez quand même imaginé des trucs drôles ; la spécificité de Pénombre, c'est que vous parlez de choses sérieuses mais de façon drôle. C'était votre marque de fabrique. Le truc du gendarme... (ndlr : un sketch de la nocturne sur la Lolf) Ça, c'était la marque de fabrique de Pénombre, mais il faut quand même dire que ça a été fait par une toute petite équipe. Souvent, les trucs, c'est porté par une demi-douzaine de gens super actifs, puis un moment ils se lassent et puis s'arrêtent, quoi et... Moi, je trouve que c'est bien que Pénombre ait existé ou existe...



Quelques références complémentaires :

Alain Desrosières, « Discuter l'indiscutable. Raison statistique et espace public », *Raisons Pratiques*, 3, 1992, p.131-154. <http://gspm.ehess.fr/docannexe.php?id=504>

Alain Desrosières, *La Politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*, Paris, La découverte, 2010 (première édition 1993).

Alain Desrosières, « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, 1/2005 (n° 58), p. 4-27. www.cairn.info/revue-geneses-2005-1-page-4.htm

Alain Desrosières, « Analyse des données et sciences humaines : comment cartographier le monde social ? », *Journ@l Electronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique*, Vol 4, n°2 ; décembre 2008. <http://www.jehps.net/Decembre2008/Desrosieres.pdf>

Alain Desrosières, *L'Argument statistique tome I : Pour une sociologie historique de la quantification tome II : Gouverner par les nombres*, Presses de l'École des Mines de Paris, 2008 (recueil d'articles).

De nombreux articles d'Alain Desrosières ont été publiés dans le *Courrier des statistiques* dont l'intégralité est accessible par le site de l'Insee.

Sigles :

ANPE : agence nationale pour l'emploi (prédécesseur de Pôle emploi)

BIT : bureau international du travail

Clinsops : comité de liaison entre l'Insee, les administrations et les organisations professionnelles, syndicales et sociales

CNS : conseil national de la statistique

Cnis : conseil national de l'information statistique

Cocoes : comité de coordination des enquêtes statistiques

Crest : centre de recherche en économie et statistique

Cries : comité régional de l'information économique et sociale

CSP : catégorie socio-professionnelle

Drees : direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministère de la Santé)

Dares : direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (ministère du Travail)

Elfe : étude longitudinale française depuis l'enfance

ENA : école nationale d'administration

ENS : école normale supérieure

Ensaie : école nationale de la statistique et de l'administration économique.

Fair : forum pour les autres indicateurs de richesse

Insee : institut national de la statistique et des études économiques

Ined : institut national d'études démographiques

JMS : journée de méthodologie statistique

Lolf : loi organique relative aux lois de finances

OFCE : observatoire français des conjonctures économiques

PIB : produit intérieur brut

PMSI : programme de médicalisation des systèmes d'information

SEEF : service des études économiques et financières (ministère des Finances dans les années 1950)

SFds : société française de statistique

SGF : statistique générale de la France

SLI : systèmes locaux d'information (de l'Insee dans les années 1970)

SSM : service statistique ministériel

Annexe : projet de questionnaire

Premier ensemble de questions : le STATUT et l'USAGE du NOMBRE

Quelles principales différences peut-on discerner, en quelques mots, entre quantification, mesure et chiffrages ?

Peut-on qualifier de « données » les informations chiffrées ?

Les sociologues, parmi d'autres, évoquent la notion de « rétroaction ». Quelle place pour les nombres dans ces rétroactions avec le débat public ou l'action publique ? Quelle spécificité des rétroactions impliquant des nombres ?

Quelle spécificité du nombre en raison de son statut (dans la rhétorique, dans le débat public) ? Ce statut a-t-il changé ?

Quels changements a-t-on observé avec la montée en puissance de l'image dans le monde médiatique ? Par exemple : les épisodes à chiffres des débats télévisés des campagnes présidentielles Giscard/Mitterrand, Royal/Sarkozy et Hollande/Sarkozy ne sont pas de même nature et n'ont pas les mêmes suites.

La publicité semble avoir un rôle moteur dans la mise en scène du chiffre. L'objectif étant de faire vendre (plutôt que de comprendre ou convaincre), cela change-t-il la situation ?

Que pensez-vous des critiques de l'évaluation, par exemple émanant de « l'appel des appels » qui a notamment organisé un colloque « L'évaluation tue » ? <http://evaluation.hypotheses.org/684>

Et de la notation (des élèves...)

Des palmarès peuvent-ils être utiles au débat démocratique ? Vous disiez que le palmarès était l'avenir de la statistique publique. Cette prophétie est-elle en voie de se réaliser ?

Quel est le statut du « mensonge chiffré » dans le débat public ?

Le citoyen, qui peut conduire une voiture sans rien y connaître à la mécanique, a-t-il besoin de savoir comment est fabriqué le chiffre ?

Pour préciser cette question, pouvez-vous commenter cette idée : « A propos des *méta-données* (les informations sur les « données ») : elles sont demandées et fournies, mais donner trop de détails peut introduire un doute insidieux, non souhaité ; l'argument statistique est plus efficace s'il est invoqué dans sa nudité, sans notes de bas de page. » Acceptez-vous, déplorez-vous l'application de ce critère d'efficacité ? Peut-on considérer que le nombre serait à jeter après avoir été décortiqué ?

Comment se fait, dans d'autres pays, l'intervention du public à propos du rôle des nombres dans le débat public ?

Finalement : comment faire prendre au sérieux des choses qui ne se résument pas simplement ?

Deuxième série de questions : PROFESSION STATISTICIEN

Est-il vrai que, pour le statisticien, l'économiste et le sociologue « l'étude séparée du travail productif (ici : « la production statistique ») conduit au péché » ? (citation, paraît-il, du Talmud)

Les statisticiens sont-ils voués à être enfermés dans les œillères de leurs techniques ? Et toutes ces techniques sont-elles à mettre dans le même sac ?

Ce que vous dites des statisticiens publics semble concerner surtout ceux de l'Insee exerçant dans le domaine des statistiques économiques et moins ceux des services statistiques impliqués sur des questions plus sociales. Quelle évolution observe-t-on du métier de statisticien public en dehors du « cœur de métier » des études économiques (EE de INSEE) ? Quelles attentes insatisfaites quant à leur intervention sur les usages ?

« Le statisticien » est-il, plus que dans le passé, davantage impliqué dans les débats de la cité ? Nous pensons par exemple aux « controverses » parfois alimentées par des professionnels de la statistique. Et nous pensons aussi à l'exemple du chef statisticien grec qui serait, semble-t-il, poursuivi en justice pour avoir nui à son pays en chargeant la barque des déficits...

Question additionnelle

En 1994, au moment de la création de Pénombre, vous disiez que l'on devait s'interroger sur le fait qu'une telle initiative n'ait pas vu le jour plus tôt.. En 2012, que pensez-vous de Pénombre ? Pourquoi ne pas avoir disparu plus tôt ?

Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude



Conseil d'administration : Bruno Aubusson de Cavarlay (trésorier), Béatrice Beaufile (secrétaire), Jean-René Brunetière (vice-président), Michelle Folco, Alain Gély, Fabrice Leturcq (président), François Sermier, Alain Tripiier.

Conseil élargi : Chantal Cases, Daniel Cote-Colisson, Sébastien Delahaie, Alfred Dittgen, Karin van Effenterre, Corine Eyraud, Jean-Paul Fournier, Edwin Matutano, Jean-Étienne Mestre, Nicolas Meunier, Lise Mounier, Claudine Schwartz, Marion Seltz, Jan Robert Suesser, et les membres du conseil d'administration.

Lettre grise : directeur de la publication : Jean-René Brunetière

Adresse postale : Pénombre, 32 rue de la Clef, F 75005 Paris **Courriel** : redaction@penombre.org

Site internet : <http://www.penombre.org>

ISSN 1959 – 786X